Fribourg (Suisse) 65me année. — N° 233 Le numéro 10 cent. Samedi 5 octobre 1935

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 m.	3 m.	6 m.	12 m.
Suisse	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	4.50	10.—	19.—	38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

La France est prête à des sanctions modérées. Une offre d'entente de M. Mussolini à Londres. L'avance italienne en Ethiopie continue. L'affaiblissement de la natalité française.

Le conseil des ministres français a siégé hier vendredi, sous la présidence du président de la République, pour discuter de l'attitude que la France doit prendre dans le débat qui va s'ouvrir à Genève sur l'affaire d'Ethiopie et sur la réponse à donner à l'Angleterre, qui demande à savoir si elle peut compter sur l'aide française dans le cas d'un heurt anglo-italien en Méditerranée.

Sur le premier point, la décision a été que la France repousserait toute proposition de sanctions militaires contre l'Italie qui viendrait à être faite à Genève, ce qui est, du reste, improbable.

La France votera l'application de sanctions économiques graduées : refus d'argent à l'Italie, refus de matériel de guerre, refus de matières premières propres à l'industrie de guerre, enfin, refus des marchandises italiennes.

Le gouvernement français ne souscrirait pas à une proposition de blocus, car le blocus équivaut à un acte de guerre.

Il est d'avis que les étapes successives des sanctions devraient être espacées le plus possible de manière à ménager au coupable le temps de réfléchir et de revenir en arrière.

Au surplus, le gouvernement français poursuivra ses efforts pour apaiser le conflit.

Sur la question de la coopération franco-anglaise en Méditerranée, le cabinet de Paris accepte l'idée d'une collaboration étroite « dans certaines circonstances ». Il entend, en effet, demeurer fidèle à tous les articles du pacte, y compris l'alinéa 3 de l'article 16, qui impose aux membres de la Société des nations de se prêter appui « pour résister à toute mesure spéciale dirigée contre d'un d'eux par l'Etat en rupture de pacte ».

La décision française sur cette question a été transmise hier soir à Londres.

Pendant que les ministres français délibéraient, l'ambassadeur d'Italie à Londres faisait auprès du ministre anglais des affaires étrangères une démarche d'une extrême importance. L'entretien a duré trois quarts d'heure. M. Grandi a remis au chef du Foreign Office un message de M. Mussolini dont voici la teneur :

M. Mussolini a fait savoir que la cause de la paix serait bien servie et la durée des hostilités en Ethiopie abrégée si l'état actuel de tension dans le bassin de la Méditerranée faisait place à une coopération en vue d'un règlement définitif.

A cet effet, les parties intéressées devraient annuler simultanément les mesures de précaution prises en vue d'un danger que M. Mussolini dit inexistant.

M. Mussolini se déclare conscient non seulement de la responsabilité qui lui incombe de défendre les intérêts italiens vitaux, mais aussi de maintenir la paix en Europe. Aussi, bien qu'estimant que l'Italie n'a pas été traitée comme elle le devait à Genève, il ne se retirera pas de la Société des nations. L'Italie participera à la discussion dans un esprit de coopération et sans avoir l'intention de se retirer, à moins toutefois que ce geste ne lui soit imposé par l'attitude des autres membres de la Ligue.

Les opérations militaires qui ont commencé en Afrique ne ferment pas les portes à la coopération avec les gouvernements de Paris et de Londres en vue d'aboutir à un accord qui, tout en donnant satisfaction aux justes demandes de l'Italie, conduirait à un règlement pacifique du différend actuel.

Le *Duce* rend hommage aux efforts pacifiques du gouvernement français. Il rend le même hommage au gouvernement britannique pour avoir, dernièrement, donné à Rome l'assurance qu'il n'avait aucune intention agressive à l'égard de l'Italie, tout comme celle-ci a déclaré n'en avoir aucune à l'égard de l'Angleterre.

Il semble à M. Mussolini que, après cela, on doit pouvoir s'entendre.

Le monde entier enregistrera avec soulagement cette démarche du *Duce*, et il fait des vœux ardents pour que les hommes d'Etat saisissent et exploitent à fond la chance de paix qui s'offre de nouveau.

Pour être fidèle à son rôle, la Société des nations ne doit pas se contenter d'édicter des peines contre le violateur de la paix. Elle doit chercher à ramener la paix au plus tôt. Il faut préserver l'Ethiopie d'une injuste violence ; mais il faut satisfaire les justes griefs de l'Italie au sujet de la répartition des richesses de l'univers. Certains Etats ont à cet égard du superflu. Il faut qu'ils se résolvent à en céder une part à ceux qui manquent du nécessaire.

En ce qui concerne les événements du théâtre de la guerre, on annonce que les Italiens se sont emparés d'Adigrat et qu'Adoua est bien près de tomber entre leurs mains.

***

Nous avons parlé dernièrement des prévisions pessimistes, mais, hélas ! fondées, de M. Boverat, sur la natalité française.

M. Boverat prédit encore que, en 1980 — dans quarante-cinq ans —, il est logique d'envisager que « la France n'aurait plus que 29 millions d'habitants au lieu de 41 millions aujourd'hui ». « Mais, ajoute-t-il, les ennemis du dehors, qui guettent ses défaillances et se réjouissent de son affaiblissement, auraient-ils la patience d'attendre jusque-là ? »

« En fait, dit M. Boverat, l'avenir de la France dépend presque autant de ce qui se passe au delà de ses frontières que de ce qui se produit sur son territoire. » Et, en face de la diminution accélérée de la population française, il montre l'accroissement constant des populations étrangères.

La population de la France, qui s'était accrue d'un million de 1860 à 1870, n'a augmenté que de trois millions d'habitants de 1870 à 1935 : cette augmentation correspond, presque exactement, à l'accroissement du nombre des étrangers et des naturalisés. « Le nombre des Français de naissance n'a pas changé, deux millions d'enfants seulement ayant été remplacés par deux millions de vieillards. »

Pendant cette même période de soixante-cinq ans, la Grande-Bretagne a passé de 26 millions à 46 ; l'Italie, de 25 à 43 ; l'Allemagne, de 39 à 67, malgré ses pertes de territoires ; le Brésil, de 10 millions à 45 ; le Japon, de 33 à 68. « La France, qui était, en 1865, numériquement, la première de ces puissances, est aujourd'hui la dernière. »

Alors que la population française va fatalement diminuer chaque année, si rien ne vient remédier à la dénatalité, les autres, au contraire, vont conserver, pendant une période plus ou moins longue, des excédents de naissances souvent importants : c'est ainsi que l'Italie et la Pologne augmentent de 40,000 habitants par an ; l'Espagne et la Roumanie, de 250,000 ; l'Allemagne a eu un excédent de naissances de 470,000 en 1934. Pour ne parler que de cette dernière nation, grâce aux encouragements qu'elle réserve à la natalité, en un an, elle a relevé le nombre de ses naissances de 225,000.

Ce relèvement de la natalité allemande, coïncidant avec la diminution de la natalité française, a eu les conséquences premières suivantes : « La proportion des naissances françaises aux naissances allemandes, qui, en 1932, s'élevait à 74 % (presque les trois quarts), est tombée, en 1934, à 57 %, environ à la moitié. »

L'auteur de l'*Effondrement de la natalité* expose encore les effets de cette diminution au point de vue intérieur comme au point de vue extérieur.

La raison supérieure aux raisons

— Allô ! Vatican.

— Le Vatican ne répond pas.

C'est par ce simulacre de communication téléphonique qu'un journal français de gauche signifiait que le Pape gardait le silence, à la veille d'une conflagration devenue imminente, au lieu de rappeler à l'ordre un gouvernement qui semblait ne pas hésiter à se jeter dans une sanglante aventure.

Le reproche était injuste, car le Pape, on le sait, s'adressant, le 27 août dernier, à 2000 infirmières catholiques de vingt-sept nations, leur disait : « La seule pensée d'une guerre nous fait frémir. Déjà nous voyons que, à l'étranger, on parle d'une guerre de conquête, d'une guerre offensive. Une guerre qui ne serait que de conquête serait vraiment une guerre injuste. Nous ne pouvons pas penser à une guerre injuste ; nous ne pouvons pas envisager sa possibilité, et nous l'écartons délibérément. Nous ne croyons pas, nous ne voulons pas croire à une guerre injuste. De l'autre côté, en Italie, on dit qu'il s'agirait d'une guerre juste, parce qu'une guerre de défense pour assurer des frontières contre des dangers continuels et incessants, une guerre devenue nécessaire pour l'expansion d'une population qui augmente de jour en jour, une guerre entreprise pour défendre ou assurer la sécurité matérielle d'un pays, une telle guerre se justifierait par cela même. Il est vrai que, si ce besoin d'expansion peut exister, si existe aussi la nécessité d'assurer par la défense la sécurité des frontières, nous ne pouvons que souhaiter qu'on puisse arriver à résoudre toutes les difficultés par d'autres moyens qui ne soient pas la guerre. Si le besoin d'expansion est un fait dont il faut tenir compte, le droit de défense a des limites et des modérations qu'il doit garder afin que la défense ne soit pas coupable. »

Les journaux italiens qui ont reproduit l'allocution pontificale ont supprimé la dernière phrase que nous venons de citer. L'*Osservatore romano* la reprenait le lendemain et commentait ainsi les déclarations de Pie XI :

« La parole du Pape est claire. Le besoin d'expansion n'est pas un droit en soi ; c'est un fait dont il faut tenir compte, mais qui ne s'identifie pas avec le droit. La défense, au contraire, est un droit. Elle donne, elle confère immédiatement le droit, mais l'exercice de ce droit n'est pas sans faute si certaines limites et certaines modérations ne sont pas observées. Cela revient à dire que le besoin d'expansion ne peut à lui seul justifier la recherche, l'effort en vue d'obtenir ce qu'on estime nécessaire. Au contraire, la défense peut se justifier à elle seule et s'identifier avec le droit, mais à condition qu'il n'y ait pas excès de défense, ce que tous les codes du monde condamnent. »

Le jugement du Pape se résume ainsi : Une guerre de l'Italie contre l'Ethiopie serait injuste si elle constituait une offensive ; si elle constituait une défensive, elle serait encore injuste si l'on n'avait pas préalablement épuisé tous les moyens de conciliation et si la défensive outrepassait ses droits.

Certaines personnes auraient souhaité que Pie XI développât sa pensée en une thèse complète dressée contre le gouvernement italien. Le Pape est trop prudent pour user de moyens aussi dangereux. Dans les querelles internationales, chaque partie, excessive dans son sentiment patriotique, entend qu'on croie à son bon droit et, si le Souverain Pontife lui disait ouvertement qu'elle a tort, il mettrait les catholiques du pays en cause dans une situation difficile ; d'un côté, la parole du Pape leur ferait conclure qu'ils ne doivent pas participer à une guerre injuste ; de l'autre, sous peine d'être accusés de rebelles, ils devraient marcher à l'appel de leur gouvernement. Le cas deviendrait encore plus angoissant dans un pays qui, comme l'Italie, a le Pape dans son territoire. Songe-t-on à ce qui se produirait si un ordre gouvernemental était formellement condamné par la suprême autorité religieuse ! Pie XI a évité ce qui pouvait être un éclat. Il ne s'est pas adressé à l'opinion publique italienne ni à celui qui prétend la former ; il a choisi un auditoire d'occasion, des infirmières, et il leur a confié qu'il ne pouvait croire à une guerre offensive et qu'il en détournait son esprit, tant elle serait déplorable. C'était ménager le *Duce* dans toute la mesure possible. Mais, quand la presse fasciste eut mutilé le texte de son discours, Pie XI l'a fait rétablir par son journal officieux, voulant que ce qu'il avait dit fût entièrement entendu.

Qu'on ne vienne donc plus prétendre que le Pape s'est tu au moment où le monde était le plus intéressé à savoir ce qu'il pensait. Le Pape a parlé ; sa voix a été l'écho du droit naturel et de l'enseignement constant de l'Eglise dans l'œuvre de ses théologiens.

Toutes les voies restaient ouvertes à l'Italie pour produire ses explications et pour faire valoir ses revendications. Mais ce qu'elle a exposé ne suffisait pas pour qu'on conclût qu'elle avait une juste raison de faire la guerre à l'Abyssinie.

Les griefs qu'elle a contre le négus qui n'aurait pas observé les traités n'ont pas été retenus comme essentiellement graves par la Société des nations, qui n'a, contre elle, aucune prévention. Sa plus sûre avocate, la France, par l'organe de M. Laval, n'a pas découvert en sa faveur un argument nouveau et prépondérant. Le négus accueillait volontiers tous les commissaires d'investigation qu'on lui aurait envoyés et ne reculait pas devant les réparations qu'on eût jugées nécessaires. Il n'y avait donc aucun motif de passer à un conflit armé.

M. Mussolini et ses mandataires ont beaucoup insisté sur l'indignité de l'Abyssinie à faire partie de la Société des nations parce qu'elle n'est pas un Etat organisé et que le pouvoir central n'est pas arrivé à y faire cessé la plaie de l'esclavage. Il y a du vrai dans ce reproche. Le négus n'a qu'une autorité fort imparfaite sur plusieurs de ses ras ; des tribus, à peu près indépendantes, ne se soucient pas plus de lui que s'il n'existait pas ; elles font des incursions à leur fantaisie et pratiquent le brigandage. Personne n'eût été étonné si la Société des nations avait imposé à l'Abyssinie un stage de civilisation avant de l'admettre dans son sein. Mais elle lui a ouvert ses portes toutes grandes sur la recommandation pressante de cette même Italie qui aurait ensuite voulu qu'on l'en chassât pour pouvoir lui faire impunément la guerre. La Société des nations ne pouvait pas cependant se déjuger pour servir les intérêts de la politique mouvante de M. Mussolini.

Le troisième grief important, que l'Italie a adressé aux Etats alliés, c'est qu'elle n'avait pour colonies que des déserts de sable et qu'il lui en faudrait pour déverser le trop-plein de sa population. Mais M. Mussolini n'a pas achevé sa colonisation intérieure. Son pays a encore des « latifundia » qui peuvent être mis en culture par des milliers de bras. Pourquoi aller défricher ailleurs au prix de déplacements coûteux et pour un rendement problématique et à longue échéance quand la terre natale peut nourrir son homme ?

Coloniser est devenu une opération décevante soit pour l'Etat qui la favorise soit pour les individus appelés à en profiter. Les colonies sont la source de grandes dépenses publiques. Ce sont d'immenses travaux à accomplir pour mettre le colon étranger au bénéfice de ce qu'il trouve en Europe. Avec la facilité de renseignement qu'on a aujourd'hui, les simples gens ne croient plus à ces lointains eldorados ; ils n'y veulent pas aller ; les commodités sociales auxquelles le progrès les a habitués leur font dire : « C'est chez nous que l'Etat doit nous procurer du travail. » C'était le sort des émigrants d'autrefois d'être trompés par des récits et des promesses et d'être jetés sur un sol inhospitalier où ils devaient travailler comme des bêtes de somme sans pouvoir en revenir.

M. Mussolini a insisté donc plus que de raison sur l'expansion coloniale ; mais il était libre d'en garder le désir. Quoi qu'il en soit, il n'a pas le droit de réaliser ce plan en dépouillant

un peuple et une nation. L'Abyssinie est aux Abyssins, qui l'occupent depuis un temps immémorial. S'il y avait sur ces hauts plateaux africains de la place encore pour une population étrangère, il fallait qu'elle y fût introduite par les voies ordinaires de l'émigration sans recourir au moyen violent de la conquête, car, si la force peut aider parfois la diplomatie, la conquête est plus sûre quand elle se fait par la douceur et la persuasion.

La guerre italo-abyssine

Un communiqué italien sur les opérations du nord

Rome, 4 octobre.

Le ministre de la presse et de la propagande publie le communiqué suivant :

Jeudi 3 octobre, à 5 heures, les divisions de l'armée, les divisions de chemises noires et des divisions indigènes ont, pour repousser l'imminente menace éthiopienne, franchi la frontière entre Barrachit et Megnec, après avoir refoulé les éléments de couverture adverses qui n'avaient pas été retirés comme on l'avait annoncé à Genève.

Les colonnes italiennes se sont avancées sur un terrain difficile le long d'une ligne qui est éloignée d'environ 20 kilomètres de la frontière.

L'opposition des forces éthiopiennes n'a pas provoqué d'engagement et les populations ont attendu les troupes italiennes à l'entrée des villages en agitant des étoffes blanches. L'intendance a fait distribuer immédiatement des vivres aux populations, qui se trouvaient dans une extrême misère.

L'aviation a accompli trois reconnaissances tactiques et est arrivée au delà de Macelle, au delà du fleuve Tacazzé. D'autres escadrilles ont lancé des tracts à la population. Deux escadrilles de bombardement qui avaient fait l'objet d'une fusillade violente et du feu de l'artillerie ont bombardé les forces armées éthiopiennes rassemblées autour d'Adoua et d'Adigrat.

Durant la nuit, les troupes se sont arrêtées sur les positions atteintes.

A l'aube, ce matin (vendredi), la marche en avant a repris sur toute la ligne.

Rome, 4 octobre.

Les premiers objectifs des corps expéditionnaires italiens en Afrique orientale sont près d'atteindre par le points d'Axoum, Adoua, Adigrat. Cette ligne est parallèle à la frontière.

Les forts d'Adoua et d'Adigrat ont été bombardés par avion. Le fort d'Adigrat est un fort italien construit au cours de la précédente campagne d'Ethiopie et entretenu depuis par les Ethiopiens.

Rome, 4 octobre.

L'avance italienne s'est faite sur trois colonnes. La cavalerie indigène érythréenne servait d'avant-garde ; elle était suivie de l'infanterie appuyée elle-même par des chars d'assaut légers. L'avance a été protégée par des vols continuels d'avions de reconnaissance.

Le Mareb, affluant du Gasé Setit qui indique la frontière entre l'Erythrée et l'Ethiopie depuis 39 ans, a été passé par les premiers éléments italiens, hier matin avant l'aube.

Les forces italiennes se trouvent désormais dans le Tigré, dont le territoire fut autrefois le théâtre de combats.

Il semble que, dès la première journée, les Italiens aient occupé les hauteurs de Daro Taclé (Ecu d'Or), d'où l'on domine la conque d'Adoua et Axoum. Les troupes italiennes étaient alors à mi-chemin entre la frontière et Adoua.

La région entre Daro-Taclé et Adoua est peuplée d'environ 6000 habitants.

La marche s'est effectuée sur des routes relativement bonnes. Entre la frontière et Daro-Taclé, il existe une dénivellation de 1000 mètres.

Addis-Abéba, 4 octobre.

On annonce qu'un engagement a eu lieu entre les troupes italiennes et éthiopiennes près de Mai-barca et entre Axoum et Adoua. Les Italiens se servent de chars d'assaut et d'avions de bombardement. Ils ont déjà occupé une partie de la colline de Scire.

Sur la frontière est et sud

Dirédaoua, 4 octobre.

Les Italiens procèdent au bombardement de la région qui sépare Moussa-Ali de Dessié à moins de 80 kilomètres au sud-est de Magdala. Des escarmouches ont eu lieu sur le front de l'Ogaden où une bataille est actuellement en cours.

100,000 hommes de troupes italiennes engagés

Paris, 4 octobre.

Le *Temps* publie la dépêche suivante datée d'Asmara :

Le général Gabba, chef d'état-major du général de Bono, a déclaré que plus de 100,000 hommes (six divisions et plusieurs détachements de troupes auxiliaires) prenaient actuellement part aux opérations de la région d'Adoua. Le terrain accidenté commence à rendre l'avance italienne plus difficile.

Un résumé de la situation d'hier vendredi

Paris, 4 octobre.

Paris-Soir, faisant le résumé des opérations en Ethiopie, précise que, sur le front nord en direction d'Adoua, c'est le gros des troupes italiennes qui avance vers cette ville, dont il semble, dit-il, que le sort sera vite réglé.

Les troupes qui ont envahi la région de Moussa-Ali opèrent à 500 km. plus au sud du front d'Adoua, en arrière de la Somalie française. Leur objectif est de couper les communications éthiopiennes par le chemin de fer de Djibouti.

Enfin, dans une troisième région, celle de la Somalie torride et désolée, des troupes s'apprêtent à envahir, par le sud, l'Ethiopie. C'est là que sont en marche, à travers le désert de l'Ogaden, des troupes parties des anciens postes d'Oual-Oual et d'Ouardaïr.

Deux mille Abyssins, dit *Paris-Soir,* auraient été tués au cours de ces combats.

Adoua pris ?

Addis-Abéba, 4 octobre.

On annonce que la ville d'Adoua a subi un nouveau bombardement aérien.

Rome, 4 octobre.

Le bruit court que les Italiens sont entrés dans Adoua.

Les mouvements éthiopiens

Addis-Abéba, 4 octobre.

On annonce, vendredi après midi, que, tandis que le ras Seyoum résiste aux troupes italiennes à Adoua, le ras Ayenou, à la tête de 12,000 hommes, avance en direction du nord, à l'ouest de cette dernière ville.

Paris, 4 octobre.

Paris-Soir publie la dépêche suivante :

D'Addis-Abéba, on apprend que les Ethiopiens livrent une bataille serrée aux troupes italiennes dans les environs de Maibarca.

Le ras Seyoum se voit dans l'obligation d'évacuer sa position par suite des attaques aériennes diverses. Il espère effectuer son mouvement de recul avec le moins de pertes possible.

Il a fait savoir à Addis-Abéba qu'il ne pourrait plus tenir à Adoua longtemps, par suite du bombardement des avions et de l'artillerie lourde.

Les Abyssins ont dû reculer précipitamment à Agamé. On signale de grosses pertes des deux côtés.

Adigrat aux mains des Italiens

Rome, 5 octobre.

Adigrat est tombé aux mains des Italiens au cours de la journée d'hier vendredi. La nouvelle est annoncée officiellement.

Par contre, la prise d'Adoua n'est pas encore officielle. Aux dernières nouvelles, la pression des troupes italiennes vers Adoua a augmenté de plus en plus.

A Adigrat, elles s'étaient heurtées à des bandes indigènes, qui, après avoir opposé une certaine résistance, se sont retirées dans la direction d'Adoua où elles se sont organisées.

Adigrat est situé sur la même ligne qu'Adoua, par rapport à la frontière italo-éthiopienne.

Bombardements

Addis-Abéba, 5 octobre.

Les avions italiens ont bombardé le poste-frontière de Jamadia, près de l'Erythrée, faisant six blessés. Ils ont aussi bombardé les postes de Korabe et de Guerlogube, dans l'Ogaden, où les stations de radiotélégraphie ont été endommagées. Il n'y a pas eu de victimes.

Vif langage de la presse anglaise

Londres, 5 octobre.

« L'Italie a commis hier un des actes d'agression les plus flagrants qu'ait connu l'histoire », écrit le *News Chronicle.*

« La date du 3 octobre 1935, écrit solennellement le *Times,* restera dans l'histoire ; un des membres principaux du conseil de la Société des nations, un des garants de la paix européenne, un signataire du pacte de Paris, a mis le point final à un an de préparatifs militaires et de faux-fuyants diplomatiques, et lance une grande armée contre un autre membre de la Société des nations pour conquérir et pour ravager. »

« La politique britannique, écrit de son côté le *Daily Telegraph* est, le monde entier le sait, fermement résolue à appliquer les sanctions collectives contre un agresseur déclaré. Si les problèmes qui se posent aujourd'hui sont abordés avec courage et loyauté ils doivent être résolus. »

Le *Morning Post* estime qu'une violation de frontière sans déclaration de guerre doit entraîner automatiquement le recours à l'article 16 du pacte (sanctions), l'article 15 (conciliation ou ecommandations) étant désormais périmé.

Le *News Chronicle* et le *Daily Herald,* interprètes de l'opinion de gauche, s'élèvent en termes presque identiques contre un excès de prudence qui risquerait d'être plus dangereux qu'une action résolue.

« La tâche de la Société des nations n'est pas seulement de « localiser » le conflit, écrit le *Daily Herald,* mais d'y mettre fin de la façon la plus radicale. Son action doit être rapide et effective. Ce n'est pas l'heure des hésitations ni des demi-mesures. Pas besoin d'actes de guerre, militaires ou navals. Une pression économique, l'arrêt des approvisionnements destinés à l'armée des envahisseurs, telles sont les mesures qui s'imposent, et elles peuvent être mises en œuvre sans tirer un coup de fusil. Mais il faut qu'elles le soient immédiatement et résolument. »

A la Société des nations

Genève, 5 octobre.

Le comité des 13 s'est réuni en séance de nuit pour procéder à la rédaction de son rapport sur le conflit italo-éthiopien. Le comité poursuit ses travaux ce matin.

Ce matin, en séance secrète, le Conseil examinera la question de savoir s'il y a lieu de poursuivre la rédaction des recommandations.

Après avoir examiné le rapport du comité des 13, le Conseil prendra connaissance des télégrammes des deux parties reçus ces jours derniers. Le Conseil décidera ensuite s'il y a eu rupture du pacte au sens de l'article 16.

L'assemblée de la Société des nations se réunira probablement mercredi prochain.

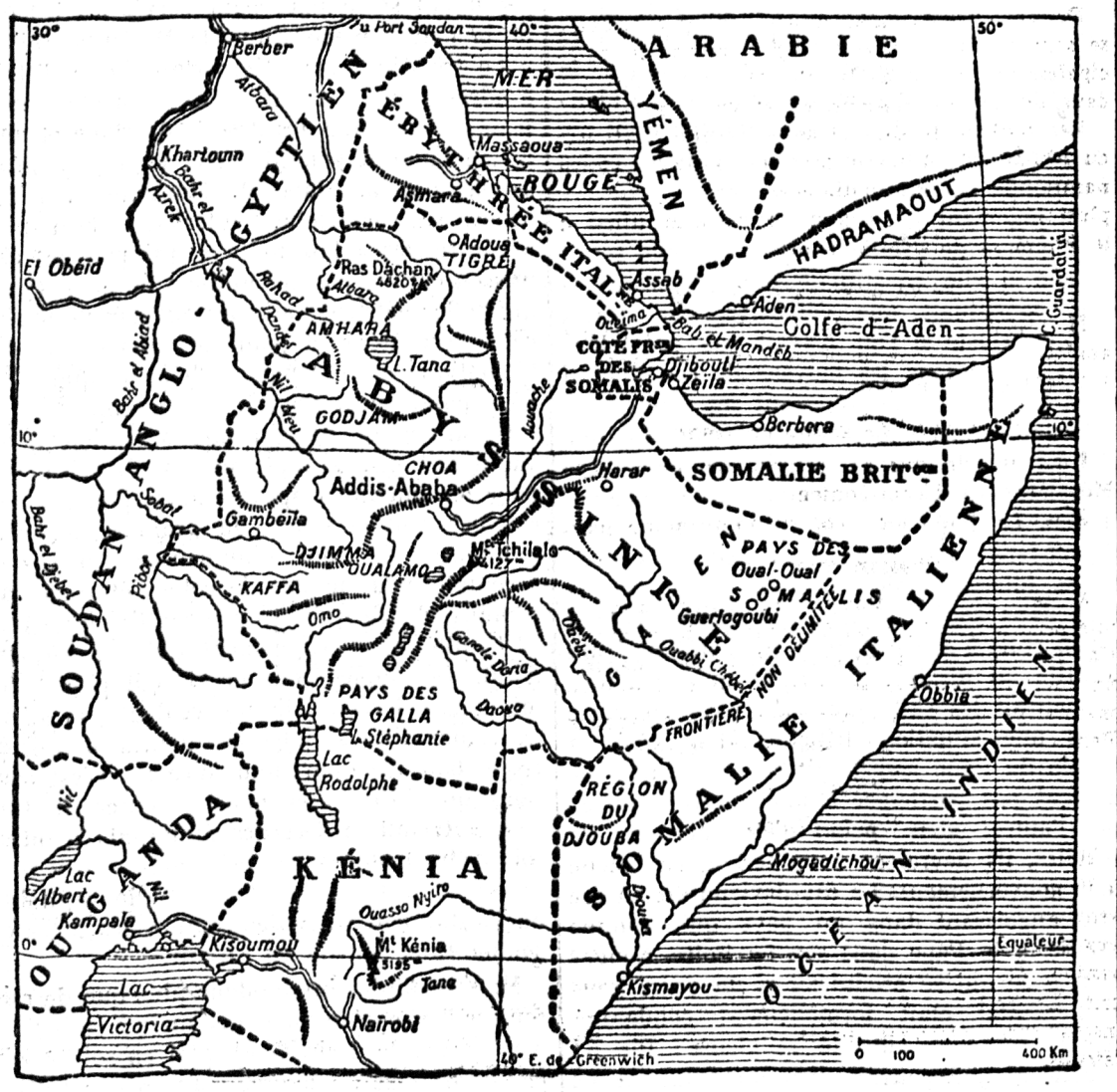

Précautions à Madrid

Madrid, 4 octobre.

Le gouvernement a pris d'importantes mesures de précaution aux points stratégiques de la ville. On établit une relation entre ces mesures de précaution et les rumeurs qui ont couru d'une possible commémoration, par les extrémistes, du mouvement révolutionnaire de l'an dernier.

M. von Ribbentrop en Pologne

Varsovie, 5 octobre.

L'Agence télégraphique polonaise annonce que l'ambassadeur von Ribbentrop, accompagné de l'ambassadeur de Pologne à Berlin, M. Lipski est arrivé à Cracovie. Il est reparti pour Landshut, où il restera pour participer à des chasses jusqu'à dimanche matin. Il sera l'hôte du comte Alfred Potocki.

La tentative de coup d'Etat bulgare

Sofia, 5 octobre.

Le ministre de Yougoslavie à Sofia, M. Markovitch, a été reçu par le président du conseil Tochef.

L'entretien a porté sur les insinuations de la presse bulgare, laissant entendre que le complot qui vient d'être découvert aurait été préparé en Yougoslavie.

A la suite de la conversation, le communiqué suivant a été publié par la direction de la presse :

« Relativement aux événements des derniers jours dont certains journaux étrangers ont parlé, des commentaires font croire que les milieux dirigeants et l'opinion bulgare auraient l'impression que le complot fut tramé au sein et avec le concours de certains organes officiels étrangers.

« De tels commentaires sont dénués de tout fondement. »

Le pavoisement des temples en Allemagne

Berlin, 5 octobre.

D'entente avec le ministre du Reich chargé des questions touchant les Eglises, le ministre de l'Intérieur du Reich a ordonné que, lorsque les bâtiments publics seront pavoisés, les églises et les bâtiments servant de dépendances aux églises ne seront pavoisés qu'aux couleurs nationales et aux couleurs du Reich. Dans d'autres circonstances, les drapeaux particuliers des églises pourront être hissés.

Le chef du parti travailliste anglais démissionnaire

Londres, 4 octobre.

M. Lansbury présentera sa démission de président du parti travailliste lors de la réunion du groupe parlementaire qui doit se tenir mardi prochain.

Le *News Chronicle* qui annonce cette nouvelle, ajoute que le vieux leader socialiste entreprendra, sans doute, à la suite de la décision, une campagne pacifiste dans le pays.

On hâterait la proclamation de la monarchie en Grèce

Athènes, 4 octobre.

Les journaux parlent d'un nouveau mouvement tendant à faire proclamer la restauration de la royauté par l'assemblée nationale, la semaine prochaine.

Selon les mêmes informations, M. Tsaldaris, président du Conseil, se montrerait moins opposé à cette solution, l'évolution de la situation internationale exigeant un prompt rétablissement du calme dans le pays.

La pénurie de vivres en Allemagne

Halle, 4 octobre.

M. Gœbbels a prononcé vendredi à Halle, devant 150,000 auditeurs, un discours consacré essentiellement à la question alimentaire. L'orateur a dit qu'on ne saurait reprocher au gouvernement d'économiser des devises en limitant pendant deux ou trois semaines les importations alimentaires, de telle sorte que les devises ainsi mises de côté servent à l'achat de matières premières. Celles-ci sont en effet destinées à procurer du travail et du pain aux ouvriers, puisqu'elles permettent d'occuper ceux-ci.

Personne ne doit penser que le gouvernement méconnaît les difficultés découlant du ravitaillement de la population. Le peuple allemand doit garder son sang-froid. M. Gœbbels a relevé que les produits de première nécessité existent en quantité suffisante actuellement et qu'une détente interviendra sous peu sur le marché du beurre.

HONGRIE, ALLEMAGNE, ITALIE

Budapest, 5 octobre.

Le régent Horthy a reçu M. Gœmbœs, président du conseil. Ce dernier lui a fait un exposé détaillé de ses entretiens en Allemagne. Le voyage de M. Gœmbœs à Rome, projeté depuis longtemps déjà, aura lieu à la mi-octobre.

Nouvelles diverses

La Diète polonaise a élu président le député Car.

— Le Sénat de Varsovie a élu président le colonel Prystor.

— La conférence du parti travailliste anglais a voté à l'unanimité une résolution préconisant la socialisation de l'industrie du coton.

— Le chancelier Hitler a parlé, hier, vendredi après midi, à Kœnigsberg, devant tous les chefs du parti nationaliste-social de la Presse orientale.

— La liste du matériel de guerre faisant l'objet de l'embargo que M. Roosevelt proclamera en vertu du statut de neutralité ne comprendrait pas de matières premières.

— A Memel, la vérification des bulletins de vote a pris fin hier soir ; le dépouillement des voix se fait aujourd'hui et le résultat des élections est attendu pour lundi soir.

— La conférence de la paix du Chaco a repris ses travaux et a nommé une commission chargée d'établir les responsabilités.

— A Paris, le ministre du travail a soumis à la signature du président de la république un décret portant de 2 milliards 984 millions à 4 milliards 241 millions la participation de l'Etat au plan des grands travaux contre le chômage.

Notre-Dame du Rosaire

Rien de ce qui est charnel ne peut approcher de cette Vierge qui est la pureté même. Rien de ce qui est orgueil ne peut adhérer à cette humilité sans égale. Rien de ce qui est l'amour des biens de ce monde ne peut aborder la pauvreté de celle qui fut dépouillée de tout, et donna même son Fils, la seule passion de son cœur, pour les pécheurs qui devenaient ses enfants.

Lorsque nous voulons nous rencontrer avec notre Mère, Notre-Dame du Saint Rosaire, nous n'arriverons à nous jeter dans ses bras, avec foi et confiance, que si nous cherchons à recueillir par elle l'esprit de la vie éternelle. Le grand serviteur de Marie, saint Dominique, ne fut admis à la faveur unique qu'il reçut qu'à cause de ses vertus et de cette prière où, sans doute, il demandait avec ferveur la grâce de la conversion des âmes, le salut de l'Eglise sur les hérétiques albigeois.

En lui donnant comme arme pacifique, contre Satan et l'erreur, la douceur et la grâce de la Salutation angélique, Notre-Dame du Rosaire remettait à son amour filial la cause du règne de Jésus sur la terre, si étroitement liée à son règne à elle, car toucher à la divinité du Christ, c'était atteindre mortellement sa mère. Et voici que les fils de saint Dominique, portant la robe immaculée de la Reine du ciel, se répandent avec le Rosaire et qu'ils apprennent aux fidèles à s'en servir, depuis l'enfant et la pauvre femme qui ne sait pas lire, mais comprend l'humble « Ave », jusqu'au roi de France, Louis VIII, qui combattit contre les Albigeois.

Le pape Innocent III avait ordonné une croisade, à laquelle s'alliait celle du chapelet, et, depuis, les Pontifes qui se succédaient sur le trône de Pierre accordaient à la chaîne des simples grains passant entre les doigts avec la même prière, la richesse des indulgences et la promesse des rémissions.

Le Rosaire se retrouve dans les apparitions de Lourdes. Bernadette le récite dans la solitude des bords du Gave. Notre-Dame de la Salette le porte aussi, tandis que sa personne semble prostrée dans l'attitude de la tristesse, causée par les maux du péché. C'est la seule parure de Celle qui recommande la prière, la pénitence, en face des malheurs, dont son âme maternelle s'effraye pour tous les hommes.

Et cette angoisse de notre Mère, angoisse si humaine et si céleste en même temps, cet effroi plein d'amour sur la destinée du monde, après avoir connu les desseins éternels, ne nous ont-ils pas été dévoilés que pour nous faire comprendre l'importance d'un seul Ave, *d'un seul* Gloria Patri *portés par la supplication d'une âme qui les redit avec bonheur parce qu'elle en aura compris l'efficacité, l'intercession sans cesse féconde.*

B. B.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Un singulier professeur de Nouveau Testament

Un professeur d'exégèse du Nouveau Testament de la faculté de théologie protestante de Strasbourg, M. Baldensperger, vient de publier chez Alcan, à Paris, une étude sur la mise au tombeau de Jésus, dans laquelle il s'évertue à prouver qu'il n'y a pas eu de Résurrection.

On se demande à quoi rime l'enseignement de ce théologien, interprète de l'évangile.

Tribunaux

Une faillite frauduleuse

Le 7 septembre passé, le Tribunal de première instance de Genève avait refusé la faillite, sans poursuite préalable, de Conrad Hœrler et André Dardel, tous deux fondés de pouvoir de la maison de change Miney et Cie. Faisant droit à la demande de la masse en faillite Miney et Cie, la Cour d'appel a réformé ce jugement et prononcé la faillite des deux fondés de pouvoir. La procédure pénale a révélé que Hœrler a commis des détournements importants et que Dardel était au courant de ces faits délictueux.

HORAIRES DE CHEMINS DE FER

L'horaire Burkli

Les éditeurs de l'horaire Burkli (Fretz, frères, Zurich), ont maintenant achevé le renouvellement complet des caractères utilisés pour son impression, et la revision minutieuse des moindres détails tient compte des changements qui entreront en vigueur le 6 octobre. A l'usage, l'idée de réserver à chaque section un papier de teinte différente s'est révélée excellente. La carte détaillée hors-texte rendra, d'autre part, de grands services aux amateurs de sports d'hiver. Les habitués retrouveront volontiers le format si pratique de leur indicateur préféré ; ils apprécieront surtout la richesse exceptionnelle de sa documentation et sa présentation toujours impeccable, dictée par une longue expérience. Les correspondances ressortent au premier coup d'œil, les principales lignes étrangères figurent en annexe et deux cartes permettent de trouver aussitôt la page cherchée. Exemple désormais classique de précision et de clarté, le *Burkli* reste le compagnon dévoué du voyageur.

Confédération

LA SUISSE ET LES CONJONCTURES INTERNATIONALES

M. Motta, chef du Département politique, au cours de la séance d'hier vendredi du Conseil fédéral, a exposé en détail la situation internationale actuelle et a notamment examiné les questions qui se poseront lors des prochaines délibérations de la Société des nations à Genève, en raison du développement pris par le conflit italo-abyssin.

A l'issue de l'exposé du chef du Département politique, un échange de vues s'institua au sein du Conseil fédéral au sujet de ces problèmes. Aucune décision n'a été prise.

Cet échange de vues a montré que non seulement les conceptions des experts juridiques consultés hier sont concordantes, mais encore que les vues des conseillers fédéraux concordent avec celles des professeurs Huber et Burckhardt.

Il y a unanimité à constater que le Conseil fédéral a le devoir de rester fidèle à la neutralité suisse et au pacte de la Société des nations. Le cadre est ainsi donné dans lequel devront se mouvoir, au moment voulu, les décisions du Conseil fédéral. L'application pratique de ce principe ne sera pas facile, selon l'état des négociations de Genève. En ce qui concerne les sanctions, les membres du Conseil fédéral ont été unanimes.

Il n'existe aucun frottement, aucune tension et l'on peut dire aujourd'hui déjà que, quand des décisions seront prises, elles le seront à l'unanimité.

UNE INCARTADE DE M. NICOLE

M. Nicole, conseiller d'Etat, ayant pris à partie MM. Mussolini et Laval dans un article du *Travail*, le Conseil fédéral l'a rappelé au respect des usages diplomatiques.

Pour le 27 octobre

A Genève, le parti indépendant et chrétien-social a désigné comme candidats au Conseil national M. Gottret, conseiller national ; M. Marius Constantin, député ; M. Déthiollaz, député ; M. Dusseiller, agriculteur ; MM. Genoud et Gency, avocat.

L'Union nationale a désigné MM. Georges Oltramare, Théodore Aubert, tous deux cumulés, Adrien Chamay, député, Auguste Mégevaud, député, et Gabriel Bovy, architecte.

L'apparentement des listes pour l'élection du Conseil national est complète avec les partis bourgeois.

Les quatre partis bourgeois proposeront comme candidats au Conseil des Etats MM. Albert Malche et Frédéric Martin, actuellement en charge.

Ce dernier a été désigné à l'unanimité comme candidat par le parti national-démocratique.

Le parti socialiste a désigné MM. Léon Nicole et Jacques Dicker, conseillers nationaux, cumulés, M. Charles Rosselet, député, cumulé, M. Rossiaud, conseiller national, et M. Albert Dupont, vice-président du Grand Conseil.

M. Albert Naine, conseiller d'Etat, a été désigné comme candidat au Conseil des Etats.

Pour les élections du Conseil national, il y aura apparentement des listes avec les communistes.

* * *

Les comités des partis socialiste et communiste du canton de Zurich ont approuvé définitivement l'apparentement des listes pour les élections au Conseil national. Les démocrates, jeunes paysans et la ligue de l'économie franche, ont décliné l'apparentement de listes avec les socialistes.

* * *

Une sixième liste de candidats au Conseil national a été déposée dans le canton de Thurgovie. Elle comprend les noms cumulés de trois candidats frontistes. La liste prend le nom de « Jeune Thurgovie ».

Une modification a été apportée à la liste du parti conservateur. M. Streng, président du tribunal de Sirnach, sera porté en liste au lieu de M. Bühler, de Bichelsee, qui se retire.

* * *

Le Front national de Zurich a décidé de participer aux élections au Conseil national en présentant une liste complète ayant à sa tête MM. Paul Lang et Robert Tobler.

Société d'histoire de la Suisse romande

L'assemblée générale de la Société d'histoire de la Suisse romande aura lieu samedi 12 octobre, à 10 h. 20, à Sierre, au grand hôtel château Bellevue. Ordre du jour : Rapport présidentiel. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes. Admission de nouveaux membres. Propositions individuelles. Communications de M. l'abbé Dr Léo Meyer, archiviste et bibliothécaire cantonal (Sion) : *Les premiers habitants historiques du Val d'Anniviers.* M. Paul de Rivaz, médecin-dentiste (Sion) : *Les familles patriciennes de Sierre.* Mme William de Charrière de Sévery (Lausanne) : *Un voyage au Mont-Blanc de Rosalie de Constant.*

Vers les pleins pouvoirs économiques

A la conférence des experts, à laquelle avait été soumis l'arrêté sur la protection économique, après une discussion très vive par moments, où les opinions les plus contradictoires furent défendues, un accord a pu se faire sur les points suivants :

Le budget de la Confédération de 1936 doit être équilibré. Dès 1938, toutes les mesures économiques du Conseil fédéral devront être consacrées par un article constitutionnel auquel le peuple aura donné son assentiment. En attendant, des arrêtés conférant des compétences économiques extraordinaires au Conseil fédéral seront prononcés pour deux ans, soit jusqu'à fin 1937.

La proposition a été faite aussi que le parlement prépare dès maintenant un article constitutionnel économique, reconnaissant le « droit de nécessité » et qui permettrait au Conseil fédéral d'agir en vertu d'une autorisation du peuple, au lieu de solliciter des pouvoirs nouveaux du Parlement.

Une autre proposition tendait à reviser les articles 31 et 34 de la Constitution (liberté du commerce et de l'industrie), mais la conférence a reconnu que la procédure ordinaire était trop longue, vu la nécessité d'intervenir rapidement, car les circonstances l'exigent.

Ceux qui déclinent une réélection

M. Dæhler, landamman d'Appenzell-Rhodes Intérieures, a décidé de ne pas accepter de réélection au Conseil national. Le parti conservateur présente la candidature de M. Broger, vétérinaire à Appenzell.

Nécrologie

M. Henry de Jouvenel

M. Henry de Jouvenel, sénateur, ancien ambassadeur de France à Rome, a été trouvé mort, la nuit passée, au coin des avenues Marigny et Gabriel, à Paris. La mort est due à une congestion.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un gros orage sur Lyon

Un orage d'une violence et d'une durée exceptionnelles, accompagné de véritables trombes d'eau s'est abattu sur Lyon et la région lyonnaise pendant la nuit de jeudi à hier vendredi, causant des dégâts très importants.

Les pompiers de Lyon ont reçu au cours de la nuit et pendant les premières heures de la matinée plus de 1000 demandes de secours.

Des incendies provoqués par la foudre ont été signalés dans différents quartiers de la ville.

L'orage a provoqué un glissement de terrain. Une maison située à la rue Saint-Georges s'est écroulée, ensevelissant les locataires sous les décombres.

Cet immeuble est situé près du quartier où, il y a quelques années, plusieurs pompiers et agents de police, ainsi que d'autres personnes, trouvèrent la mort à la suite d'un glissement de terrains de la colline de Fourvière.

Trente maisons ont été inondées, l'eau atteignant plus d'un mètre de hauteur.

Dans le quartier de Saint-Jean, une vieille maison desaffectée s'est écroulée. Après la chute d'un grand arbre, le toit de la maison sinistrée a été littéralement arraché, ensevelissant une femme qui vivait là avec son mari, garçon de café.

L'éboulement qui s'est produit dans le quartier de Saint-Jean a fait deux victimes.

De nombreuses interceptions de voies ferrées se sont produites dans la région lyonnaise, principalement au sud de la ville de Lyon, ainsi que dans les régions d'Ambérieu et de Saint-Amour.

Les rivières de Cère et de la Cevenne, affluents du Rhône, ont débordé dans les plaines environnantes. Les routes nationales sont coupées en plusieurs endroits. La pluie tombe avec force et le Rhône commence à monter.

Un fils de ministre anglais tué

M. Gérard Ormsby-Gore, fils du ministre anglais des travaux publics, s'est tué dans un accident d'automobile.

Un coup de grisou en Ruhr

Un coup de grisou s'est produit à la mine Mont-Cenis, à Herne-Sodingen.

Jusqu'ici, huit morts ont été ramenés au jour.

L'évasion d'un filou

A Paris, le juge d'instruction chargé d'ouvrir une information au sujet de l'évasion du financier Charles Pélissier a décerné contre le financier un mandat d'amener et contre Mme Pélissier un mandat de dépôt. La convocation grâce à laquelle Pélissier fut amené au Palais a été truquée.

SUISSE

Le feu en Valais

Hier matin vendredi, un incendie s'est déclaré à Viège dans une étable de la famille Perren. Le vent qui soufflait eut bientôt communiqué le feu aux granges voisines. Grâce à une prompte intervention des pompiers, il fut rapidement circonscrit. Le bétail a été sauvé mais de nombreux instruments aratoires et le fourrage ont été détruits.

Une collection de timbres disparue

Au commencement de septembre, un habitant de Liestal voulut vendre une collection d'anciens timbres suisses, dont quelques-uns sont particulièrement rares. La collection était estimée à 60,000 francs. Il entra en relations avec un commerçant en timbres postaux de Bâle, dont le fils est à Paris. Ces deux derniers tentèrent de s'emparer de la collection. Ils attirèrent le collectionneur à Paris et le présentèrent à un prétendu sénateur Buchard, immensément riche.

Comme ils ne parvinrent pas à s'emparer de la collection par ce moyen, ils feignirent de l'oublier dans le métropolitain, où elle fut retrouvée par un complice des commerçants. Ceux-ci conseillèrent alors au collectionneur de ne pas déposer une plainte à Paris, parce que la collection n'avait pas été déclarée en douane. Ce n'est qu'à Bâle qu'une plainte fut déposée. Le parquet de cette ville ne tarda pas à faire la lumière sur cette affaire et à faire procéder à l'arrestation du commerçant et de son fils.

Malgré toutes les recherches, la collection n'a pas encore été retrouvée.

Un indésirable

La gendarmerie vaudoise a arrêté un ressortissant yougoslave qui était expulsé et qui voyageait sous un faux nom. Il a reconnu avoir passé clandestinement la frontière près de Bâle voici un mois et a fait des déclarations contradictoires sur l'emploi de son temps. On se demande si on est en présence d'un terroriste yougoslave.

Un meurtre

A Breitenbach (Soleure), dans la nuit de jeudi à hier vendredi, on a trouvé devant chez lui M. Haberthür, ouvrier de fabrique, âgé de cinquante-deux ans, qui avait été assommé avec une pierre. Son fils Fritz, âgé de vingt-trois ans, a déclaré que lui et son père avaient été réveillés vers 2 h. 30 du matin par quelqu'un qui demandait à entrer dans la maison. Les deux hommes sortirent sans voir personne. Dans l'obscurité le fils perdit la trace de son père et il alarma les voisins. Après de longues recherches on découvrit le père qui baignait dans une mare de sang.

Cette histoire parut louche.

Bientôt le fils fut soupçonné d'être le meurtrier. Il a été arrêté mais jusqu'à présent il nie farouchement.

Un meurtrier arrêté

La police de Genève, effectuant des battues pour retrouver le berger autrichien Rudolf Recheneder qui, dans la nuit de jeudi à hier vendredi, avait tiré deux coups de revolver sur son ancien patron, a réussi à arrêter le meurtrier à Meyrin. Celui-ci n'a opposé aucune résistance. Il a avoué avoir voulu tuer son patron qui l'avait congédié. Une reconstitution du drame a eu lieu hier matin vendredi.

Echos de partout

Les tambours du négus

L'Abyssinie tout entière, y compris les plus humbles localités, est tenue chaque jour au courant des événements actuels. La radio manquant, le négus a créé, dans tous les centres, et la plupart des villages, des orateurs officiels qui, informés eux-mêmes par des courriers, font connaître les dernières nouvelles à la population.

Ces conférences quotidiennes, tenues en plein vent, ont surexcité le patriotisme des Abyssins. Ils étaient impatients d'entendre les tambours impériaux annoncer la mobilisation générale.

Ces tambours du négus ont été remis par lui aux ras et aux principaux chefs de tribus. Leurs roulements proclament ses décisions souveraines : promulgation de nouvelles lois ou appel aux armes.

Celui qui n'est pas à la page

A Paris, un examinateur ne se lassait pas d'interroger les recalés du baccalauréat de juillet, sur le canal de Suez, l'Ethiopie, l'Abyssinie et d'autres questions d'une aussi brûlante actualité géographique.

Les réponses obtenues n'étaient pas toujours très satisfaisantes.

A un candidat particulièrement décevant, l'examinateur impatienté posa cette question :

— Mais vous ne lisez donc pas les journaux ?

Et le malheureux candidat de murmurer en baissant la tête :

— Si, mais pas à cette page-là.

On demande un ours

Il est assez rare de voir demander un ours par la voie des journaux. Le *Times* vient cependant d'insérer une lettre signalant que les officiers et marins du navire de guerre anglais bateau-école des canonniers ancré à Portsmouth, entretiennent à leur bord une importante ménagerie et que, leur ours venant de mourir, le présent d'un nouveau plantigrade serait extrêmement apprécié.

Recommandé à l'administration de la Fosse aux ours de Berne.

Mot de la fin

Entre deux touristes marchant encordés sur un glacier :

— Vous savez c'qu'il faut faire, si je tombais dans une crevasse ?

— Oui... oui... Couper la corde pour ne pas y tomber aussi.

FRIBOURG

Le défilé de la 5me brigade

Bien avant 11 heures, hier matin vendredi, une foule considérable s'était massée à l'avenue de Pérolles, docilement soumise aux indications du service d'ordre, sous la direction de M. Brulhart, commandant de gendarmerie. Le ciel, assombri dans la matinée, s'était quelque peu rasséréné et de timides rayons traversaient l'atmosphère.

Vers 11 heures, M. le colonel de Diesbach, commandant de la 2me division, alla prendre place à l'entrée de la rue du Botzet. On remarquait, au milieu de nombreux officiers de tous grades, le Conseil d'Etat fribourgeois au complet ; M. le préfet Renevey ; M. le syndic Aeby et MM. Bardy, Bays et Spicher, conseillers communaux ; M. le colonel Marro, commandant de place ; M. Musy, ancien conseiller fédéral.

La musique du régiment 7, sous les ordres de M. Aeby, joua d'abord l'*Hymne national,* puis, à 11 heures précises, à un signal invisible, elle commença les premières mesures de la *Marche du régiment 7,* dont les échos vibrants se répercutaient au loin. M. le colonel de Graffenried vint, au galop de son cheval, annoncer sa brigade, puis alla prendre place aux côtés de M. le colonel de Diesbach, tandis que les premières troupes arrivaient, marquant le pas avec une légèreté et une souplesse qui furent admirées. C'est ainsi qu'on vit défiler, avec la même exacte cadence et la même discipline, dans un ordre parfait, les colonnes profondes des bataillons fribourgeois, bernois et soleurois, entourant leurs drapeaux, qui piquaient de rouge et de blanc la masse grise des soldats en marche. Malgré la fatigue des manœuvres accomplies dans des conditions atmosphériques défavorables, nos soldats montraient une évidente résolution de faire honneur à leur canton. La foule, émue, regardait ces enfants de notre terre et songeait avec sympathie aux efforts déployés, à toute l'endurance dont ils durent faire preuve pendant les heures sombres des nuits où la pluie froide cinglait leurs visages et crispait leurs mains sur les fusils.

Le défilé des hommes était entrecoupé par l'apparition des mitrailleuses montées sur les chevaux et de tout l'équipement que comporte cette arme.

On a remarqué particulièrement la compagnie des télégraphistes de montagne 12.

Le défilé était terminé que le bruit sourd des jeunes phalanges s'entendait encore, mourant peu à peu le long de l'avenue de Pérolles où la foule, immobile, regardait et admirait la puissante fanfare livrée au rythme de ses tambours.

* * *

Nos soldats ont passé la nuit dans les différentes écoles et instituts de Fribourg. Ils ont été démobilisés ce matin vers 11 heures.

Un ordre du jour du commandant de la brigade

M. le colonel de Graffenried, commandant de la 5me brigade d'infanterie de montagne, a adressé aux troupes l'ordre du jour suivant :

« Le cours de répétition de la brigade 5 est à sa fin. Je reconnais avec satisfaction la bonne volonté témoignée durant le travail et l'effort d'exécuter fidèlement les devoirs incombant au soldat, ainsi que j'ai pu le constater. On a beaucoup et bien travaillé ; des marches ont été faites pouvant être considérées comme de véritables performances. Continuez donc tous en toutes circonstances à faire pour le mieux, à quelque grade que vous apparteniez, la patrie et l'armée ont le droit de l'exiger de vous. Je vous souhaite une bonne rentrée dans vos foyers. »

Œuvre des arbres de Noël

Le bel automne a prolongé l'été... Pourtant, la neige recouvrait hier la chaîne de nos Préalpes... l'hiver approche.

C'est pourquoi le comité de l'Œuvre des arbres de Noël songe déjà à l'organisation du concert donné chaque année en sa faveur.

Cette œuvre, non seulement utile, mais nécessaire, fut de tout temps sympathique au public, car celui-ci sait combien elle rend de services aux curés de nos paroisses au moment de Noël. Grâce à elle, en effet, les enfants des familles nécessiteuses de notre ville reçoivent, autour de l'arbre de Noël, un vêtement chaud ou quelque objet utile que leurs parents ne pourraient leur procurer. Quelle joie de pouvoir leur donner un peu de ce nécessaire à l'heure où, dans les paroisses, les besoins se font pressants, symbolisés mieux que jamais par le petit Enfant de la crèche !

La date du concert en faveur des arbres de Noël est fixée au dimanche 3 novembre, à 5 h., à la Grenette. Déjà, le concours de deux aimables artistes — piano et chant — est assuré et leur programme sera donné très prochainement. En attendant, qu'on veuille bien retenir la date du 3 novembre.

Le théâtre du Petit-Monde

Aucun enfant ne voudra manquer la représentation de demain dimanche, 6 octobre, à 15 h., au théâtre Livio, de *Bécassine aux bains de mer,* qui sera donnée par le théâtre du Petit-Monde, de Paris. Ce sera une joie pour les petits et qu'ils se fassent accompagner par leurs parents, lesquels y trouveront le même plaisir.

Des remerciements à la population

Le commandant de la 5me brigade nous prie d'insérer :

Comme ce fut le cas bien souvent les dernières années, la population des régions de la Gruyère, de la haute Sarine, de la Singine et aussi de la capitale ont eu l'occasion de recevoir les soldats de la brigade de montagne 5. Forte de plus de 9000 hommes et de 1500 chevaux, cette brigade a accompli, du 23 septembre au 5 octobre, son cours de répétition qui fut riche en enseignements et réconfortant par le bon esprit qui animait chefs et troupes. Si le résultat atteint est réjouissant, c'est dû pour une large part aussi aux autorités des communes, toujours bienveillantes envers l'armée, et à la brave population fribourgeoise qui fait tout son possible pour rendre agréable le séjour de la troupe. Je tiens, comme commandant de la brigade 5, à remercier publiquement les autorités et la population. Les officiers, sous-officiers et soldats de ma brigade rentreront aujourd'hui dans leurs foyers. Ils prendront avec eux aussi le bon souvenir des villages fribourgeois et de leur population laborieuse et patriotique.

Le commandant de la brigade de montagne 5 :
Colonel de Graffenried.

M. le préfet Renevey a, de son côté, reçu la lettre suivante :

Depuis quelques années, la brigade de montagne 5 est l'hôte de votre beau district. Comme précédemment, les autorités locales et la population en général ont fait tout leur possible pour faciliter le séjour de la troupe et pour satisfaire les demandes multiples que les soldats, en accomplissant leur service, leur adressent.

C'est pour moi un devoir agréable de vous exprimer ma satisfaction personnelle et les remerciements de la troupe. C'est cette union entre la population civile et l'armée qui garantira le bon esprit de notre défense nationale.

Colonel de Graffenried.

Foire aux provisions
Un marché pittoresque

A l'occasion de la journée paysanne de la partie allemande du canton qui aura lieu mardi, 8 octobre, un marché aux légumes spécial sera organisé devant la halle de la Foire aux provisions. Le marché présentera la particularité que toutes les femmes et les jeunes filles de la campagne porteront leur seyant costume régional. Cette note gaie et pittoresque ne manquera certes pas, de lui attirer les sympathies de la population citadine, notamment des ménagères qui iront nombreuses y faire leurs achats.

Les organisateurs désirent, en même temps, faire de ce marché une petite démonstration en vue d'une meilleure présentation des produits et d'une bonne organisation de la vente. Il est notoire que nous sommes en retard dans ce domaine, si l'on compare les progrès réalisés sur les marchés de certaines villes suisses, comme par exemple Berne.

Les organisateurs (l'Union des paysans fribourgeois, d'entente avec la direction de la Foire) espèrent que ce marché spécial, qui ne durera que de 8 h. à 10 h., trouvera un bon accueil auprès des ménagères de la ville de Fribourg.

Apprentis de l'industrie

La réouverture des cours professionnels aura lieu lundi, 7 octobre, au Technicum.

Les apprentis au bénéfice d'un contrat d'apprentissage dûment déposé se conformeront à la convocation reçue.

Les apprentis pour lesquels le contrat n'est pas encore déposé doivent se présenter aux cours le mardi matin, à 7 h. ¼, s'ils sont de langue française ; le samedi matin, à 7 h. ½, s'ils sont de langue allemande.

Pour les apprenties couturières des environs de Fribourg, le cours de coupe s'ouvrira le vendredi, 11 octobre, à 8 h. du matin. Pour les apprenties couturières de 1re année, de Fribourg-ville, le cours s'ouvrira samedi, 12 octobre, à 2 h.

Il sera rigoureusement fait application de l'amende prévue par la loi pour le cas où les apprentis ne se présenteraient pas aux cours dès la première leçon.

Concours « Nos loisirs »

On rappelle aux enfants qui ont confectionné des travaux pour l'exposition-concours « Nos loisirs » que tous les travaux doivent être remis ce jour ou au plus tard mardi 8 octobre, au Musée des arts et métiers, Pérolles, avec la feuille de concours.

L'exposition s'ouvrira le 15 octobre et durera jusqu'au 30 octobre. Nous engageons vivement les parents à aller voir cette exposition et à encourager leurs enfants à prendre part au concours « Nos loisirs ». Ce concours a pour but d'ouvrir des horizons nouveaux aux enfants des dernières classes primaires et des deux premières années secondaires. Il mérite toute l'attention des familles.

Le cirque Knie

On annonce l'arrivée du cirque Knie pour le 18 octobre. Il promet un spectacle auquel collaboreront plus de 150 artistes et qui constituera la plus grande vision qui ait été offerte jusqu'ici dans un cirque en Suisse.

La situation économique de la Gruyère

Voici l'aperçu de cette situation d'après l'enquête de la Préfecture de la Gruyère dont il a été parlé hier :

Les grands troupeaux en Gruyère, sont rares, car les domaines sont très morcelés.

La Gruyère compte 17,952 pièces de gros bétail représentant une somme globale d'environ 10 millions 455,500 fr., soit une valeur moyenne de 589 fr. par tête.

Le district comprend 707 exploitations de 1 à 5 pièces de bétail, 466 de 6 à 10 pièces, 242 de 10 à 15 pièces et 345 de 16 pièces et plus. Les ⅔ des exploitations comprennent donc moins de dix pièces de bétail. Si on sait que la fabrique Cailler n'occupe plus les nombreux ouvriers qui ont fait jadis l'opulence de certains villages, que l'industrie du bois et le commerce luttent contre mille et une difficultés, chacun se rendra aisément compte que la misère s'installe petit à petit dans la partie montagneuse du pays où les ressources n'ont pas la variété de celles de la partie basse du canton.

L'exemple suivant, fourni aussi par la Préfecture de la Gruyère et pris au hasard, démontre clairement que le paysan de la montagne se trouve dans une situation désespérée.

Compte d'une exploitation agricole de 10 pièces de bétail :

Famille de 6 personnes ; domaine de 15 poses ou 5 ha. 40 ca. ; bétail : 6 vaches, 4 génisses. Dettes : 25,000 fr. au 4 ½ %.

Produits : Production laitière : 3 vaches fournissant 3660 l. chacune (moyenne, 10 l.), 10,800 l. 3 vaches fournissant 2400 l. chacune (8 l. en moyenne), 7200 l. Total, 18,000 l. à 18 c., 3240 fr. Vente de trois veaux de dix jours (pour boucherie), 120 fr. Vente d'une vache à éliminer, 250 fr. Vente d'une génisse portante, 450 fr. Total, 4060 fr.

Charges : Lait pour la famille (1 l. par personne et par jour), 2190 l. à 18 c., 394 fr. Alimentation du ménage, 1 fr. par personne et par jour, 2190 fr. Vêtements, 300 fr. Frais médicaux et divers, 100 fr. Entretien d'immeuble, impôts, assurance, etc., 300 fr. Estivage de 4 génisses, 240 fr. Elevage d'un veau (1000 l. de lait), 180 fr. Affouage, 100 fr. Entretien, chédail, outils, etc., 100 fr. Intérêts, 1125 fr.

Total, 5029 francs.

Résumé : Charges, 5029 fr. Produits, 4060 fr. Déficit, 969 francs.

Les troupes de landwehr en Gruyère

De notre correspondant :

Le défilé des troupes de landwehr qui ont pris part aux manœuvres s'est effectué, hier vendredi, après midi, à Bulle, route de Vevey, en présence des officiers supérieurs : M. le colonel Guisan, commandant du 1er corps d'armée ; M. le colonel de Diesbach, commandant de division ; M. le colonel de Graffenried, commandant de la 5me brigade de montagne, et d'une foule considérable qui admirait la fière allure et la belle tenue de nos chers soldats.

Ce dernier cours de répétition a été fertile en résultats. Les manœuvres qui ont eu lieu dans la région de Bellegarde, des Neuschels et de Boltigen ont mis en relief les difficultés très grandes que rencontrent des mouvements de troupes en pleine montagne. Certains hommes, peu habitués à la montagne. ont dû surmonter d'assez dures difficultés. Les chevaux surtout ont supporté de pénibles épreuves. Il est prouvé, une fois de plus, que le mulet est le seul animal dont le tempérament puisse vraiment bien s'accommoder aux surprises d'un pays montagneux.

Nous nous en voudrions de ne pas relever la valeur de nos troupes de landwehr, dont l'excellent esprit a mérité les félicitations des officiers supérieurs. Ce fait est réjouissant et bienfaisant car il est pour le peuple suisse un précieux élément de réconfort et de sécurité.

Aujourd'hui, les troupent sont démobilisées. La Gruyère va retrouver sa vie calme d'arrière-saison un instant animée par le va-et-vient des troupes, les rires et les gaies chansons et les échos de la fanfare de la brigade, dont le concert d'adieu qui eut lieu à Bulle fut fort goûté par la population.

Vivent nos soldats et qu'ils fassent un heureux retour dans leurs foyers !

Apprentis de commerce

La réouverture des cours aura lieu les 8, 9 et 10 octobre, au Technicum : pour les apprentis de 1re année, mardi, à 16 h. ; pour ceux de 3me année, mercredi matin, à 8 h. ; pour ceux de 2me année, jeudi matin, à 8 heures.

Les maisons de commerce dont les apprentis ne sont pas encore au bénéfice d'un contrat d'apprentissage sont tenues néanmoins de les envoyer aux cours dès l'ouverture.

La foire de Morat

La foire de Morat, qui a eu lieu avant-hier, s'est déroulée au cours d'une journée pluvieuse. Les prix des porcs sont sensiblement les mêmes qu'au précédent marché. On continue à payer 33 à 40 francs pour les porcelets de huit semaines, et ceux de trois mois valent environ 70 fr. la paire.

Il a été amené sur le champ de foire un taureau, deux bœufs, une vache, 39 génisses, 105 porcs, 1076 porcelets et 35 moutons.

Une religieuse de Fribourg couronnée par l'Académie française

M. le professeur Serge Barrault écrit dans la *Semaine catholique :*

Voici un petit fait qui montre la répercussion, parfois inattendue, toujours heureuse, des études faites à notre Université de Fribourg.

Il s'agit de révérende Sœur Rosemary Crepeau, religieuse dominicaine, de nationalité américaine, qui vint faire sa thèse de doctorat à l'Université de Fribourg et qui résida, pendant la durée de ses études, à la villa des Fougères, où les Dominicaines de Sinsinawa (Wisconsin) dirigent l'Institut des Hautes-Etudes.

Sœur Rosemary conquit très brillamment le diplôme de docteur ès lettres avec une thèse remarquable, intitulée : *Un apôtre dominicain aux Etats-Unis, le Père Samuel-Charles-Gaëtan Mazzuchelli.*

Le fait d'avoir écrit, en langue française, un ouvrage si considérable, méritait d'attirer sur cette religieuse américaine l'attention des quarante écrivains qui composent le sénat littéraire de la France. Sur la proposition de M. Georges Goyau, l'Académie française décerna une médaille à Sœur Rosemary.

L'attribution d'une médaille, par l'Académie, à une dominicaine des Etats-Unis, était un événement peu banal que signala aussitôt la presse d'outre-Atlantique.

Réunion des Congrégations mariales de Notre-Dame

Les congrégations mariales érigées dans la basilique mineure de Notre-Dame auront leur assemblée mensuelle demain dimanche, à 8 h. ¼ du soir. Coïncidant avec la fête solennelle du Rosaire, cette réunion attirera spécialement les membres de la confrérie du Rosaire. Après le chapelet qui se dit ordinairement à 8 h. et une courte allocution, il sera procédé, comme ces dernières années, à la bénédiction des cierges du Rosaire. Si le temps le permet, une procession se formera et sortira de l'église pour se rendre, par la rue de l'ancienne Préfecture devant la fontaine du Rosaire ; après un motet à la Vierge, la procession rentrera à l'église pour assister à la bénédiction solennelle du Saint Sacrement.

On rappelle aux fidèles qu'ils peuvent gagner une indulgence plénière applicable aux défunts chaque fois qu'ils visiteront la basilique de Notre-Dame et prieront aux intentions du Souverain Pontife dès aujourd'hui samedi à midi, jusqu'à demain soir, dimanche.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 6 OCTOBRE

Solennité de Notre-Dame du Rosaire

Saint-Nicolas : 5 h. ½, 6 h., 6 h. ½, 7 h., messes basses. — 8 h., messe chantée des enfants, sermon. — 9 h., messe basse, sermon. — 10 h., grand'messe capitulaire. — 11 h. ¼, messe basse, sermon. — 1 h. ½, vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction. — 6 h. ¼ du soir, prières du Rosaire.

Saint-Jean : 6 h. ½, messe basse. — 7 h. ½, communions. — 8 h., messe des enfants. — 9 h., messe pour les fidèles de langue allemande. — 10 h., office. — 1 h. ½, vêpres et bénédiction. — 8 h. du soir, chapelet et bénédiction.

Saint-Maurice : 6 h. ½, messe basse, communion générale pour les membre du *Gesellenverein,* la *Mauritia,* les Eclaireurs, les Louveteaux, les Enfants de Marie. — 7 h. ½, communion des enfants. — 8 h. ½, messe, sermon allemand, chants des enfants. — 10 h., messe chantée, sermon français, bénédiction. — 1 h. ¼, chant du *Magnificat,* chapelet, bénédiction.

Saint-Pierre : 6 h., 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants avec instruction. — 9 h., messe avec sermon allemand. — 10 h., messe chantée avec sermon. — 11 h. ¼, messe avec sermon. — 1 h. ½, catéchisme et bénédiction. — 8 h. du soir, exercice du Rosaire et bénédiction.

Notre-Dame : 6 h. et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, sermon allemand. — 9 h., grand'messe, suivie de la bénédiction. — 10 h. ½, service italien. — 8 h. du soir, chapelet, réunion des congrégations mariales, sermon, bénédiction des cierges du Rosaire, procession, chant du *Magnificat* et bénédiction solennelle.

Collège Saint-Michel : 6 h. ½, 7 h., messes basses. — 8 h., messe basse et sermon. — 9 h., messe chantée des étudiants. — 1 h. ½, récitation du Rosaire et bénédiction du Saint Sacrement. (Pendant l'année scolaire, en semaine, messes basses dès 6 h.)

R. Pères Cordeliers : 6 h., 6 h. ½, 7 h., 7 h. ½, 8 h., messes basses. — 9 h., messe chantée. — 10 h. ½, messe basse et sermon allemand. — 2 h. ½, vêpres et bénédiction. — 8 h. ¼ du soir, récitation du chapelet en français, litanies de la Sainte Vierge et bénédiction.

R. Pères Capucins : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse avec allocution.

LUNDI, 7 OCTOBRE

Notre-Dame : La messe de 9 h. sera chantée à la basilique mineure de Notre-Dame, en l'honneur du Saint Rosaire ; elle sera suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

Pensez à nos soldats sans travail et versez votre obole au compte de chèques IIa 1710, Fribourg.

Nouvelles de la dernière heure

Violente bataille en Abyssinie

Addis-Abéba, 5 octobre.

(Havas.) — La bataille fait rage sur le front Axoum-Adoua. Les Ethiopiens résistent avec acharnement.

On fait remarquer que le gros de l'armée éthiopienne commandé par le ras Seyoum n'est pas encore entré en ligne. Seule la division commandée par le général Gabriel Wœlde, subordonné du ras Seyoum, est actuellement en contact avec l'ennemi.

Les Italiens ont engagé une action d'infanterie, d'artillerie, de tanks et d'aviation, à l'exclusion de la cavalerie. Les escadrilles se relayent pour un bombardement incessant.

Aussi, l'observation des premiers combats semble faire croire aux Ethiopiens que leurs adversaires comptent surtout sur leur aviation. Au contraire, les troupes du négus placent leurs espoirs dans l'action de leur infanterie et conservent un excellent moral.

Des tracts italiens

Addis-Abéba, 5 octobre.

(Havas.) — Les avions italiens qui ont bombardé hier vendredi Adoua ont lancé des tracts invitant les populations des provinces du Tigré et d'Admé à se soumettre et ajoutant que la couronne d'Ethiopie, actuellement aux mains du négus, originaire de la province de Choa, reviendra au Tigré.

Les milieux gouvernementaux n'affichent aucune inquiétude sur l'unité de la politique éthiopienne, en dépit des tracts lancés par les aviateurs italiens et qui tendent à créer des divisions parmi les Abyssins.

A Addis-Abéba

Addis-Abéba, 5 octobre.

(Havas.) — Le consul d'Italie à Adoua, M. Franca, n'est pas encore arrivé à Addis-Abéba. On est sans nouvelles de lui à la légation. Le gouvernement éthiopien déclare qu'il a été arrêté à Adoua et ajoute qu'il a adressé un message personnel aux troupes italiennes, aussitôt après les premiers raids des avions italiens sur la ville, pour les prier de cesser le bombardement si elles entendaient par ce bombardement exercer des représailles contre sa détention. Les bruits les plus divers, les plus fantaisistes et les plus inconcevables circulent dans la capitale, rendus plus incontrôlables encore par la précarité des communications officielles.

Les journalistes, pour l'instant, ne reçoivent pas l'autorisation de se rendre sur le front des opérations. En raison de l'encombrement du trafic des postes de radio, les services quotidiens des journalistes d'Addis-Abéba, à destination de leurs journaux, ont été limités.

L'attitude de l'Italie qui, hier, démentait le bombardement d'Adoua, et qui, aujourd'hui, le confirme, et qui poursuit son avance en territoire éthiopien sans en avoir avisé personne, n'est pas sans causer quelque étonnement à Addis-Abéba. Cependant, on demeure calme et on conserve tout son sang-froid dans la capitale éthiopienne. On pense que l'attitude de l'Italie constitue une provocation pour amener le gouvernement éthiopien à déclarer la guerre et à prendre ainsi la responsabilité du conflit. Mais le gouvernement impérial se contente de protester auprès de la Société des nations avec beaucoup de mesure, tout en s'efforçant de contenir l'avance des troupes italiennes.

On considère, du reste, à Addis-Abéba, que toute négociation est impossible tant que les Italiens n'auront pas repassé la frontière.

L'arrivée d'un consul

Addis-Abéba, 5 octobre.

(Havas.) — Le consul d'Italie à Dessie est arrivé dans la soirée à Addis-Abéba. Il a déclaré que les régions qu'il avait traversées étaient calmes.

Ce qu'on dit à Rome

Rome, 5 octobre.

Aussitôt que l'annonce de l'avance des troupes d'Afrique eut été donnée, le premier soin des milieux autorisés fut de la présenter non comme un mouvement offensif mais comme une « amélioration des positions défensives ». On cherche donc à se placer dans une situation juridique semblable à celle prise par le Japon lors du conflit en Mandchourie. Il appartient à Genève de trancher la question et il semble bien qu'on ne se fasse aucune illusion ici sur les décisions qui seront prises par la Société des nations. En particulier, on sait que les sanctions sont inévitables, mais on n'est pas fixé sur le caractère qu'elles prendraient et la façon dont elles seraient appliquées. Cette incertitude entraîne de l'anxiété et l'on peut dire que l'opinion publique, qui est restée absolument calme et presque indifférente en apprenant que les troupes avaient passé la frontière, est avant tout préoccupée par la situaton européenne et par l'attitude que vont prendre les différents pays en face de l'Italie.

En tout cas, on peut remarquer que l'Italie accorde un prix inestimable à l'amitié française. Diverses manifestations sont significatives. C'est ainsi que trois à quatre cents jeunes gens sont venus place Farnèse chanter la *Marseillaise* sous les fenêtres de l'ambassade et crier : « Vive la France ! »

Dans le public, on entend à chaque instant cette interrogation : « Que fera la France ? » Il est certain que, si l'Italie éprouvait, à l'heure actuelle, une déception, cette déception risquerait de se transformer rapidement en animosité durable et le résultat des accords de janvier serait anéanti pour des dizaines d'années. Cela étant, on exprimait hier soir, dans certains milieux, le vœu de voir la France ne pas suivre complètement l'Angleterre, au risque de la mécontenter passagèrement et de s'attacher ainsi plus fortement que jamais l'amitié de l'Italie.

On attend donc avec l'anxiété que l'on devine les décisions du conseil des ministres français.

La lecture des journaux laisse croire que cette anxiété tend quelque peu à disparaître, les correspondances de Paris déclarant que la France ferait tout ce qui est en son pouvoir pour éloigner des mesures extrêmes.

L'annonce que M. Pierre Laval a fait parvenir un message au Duce est extrêmement bien accueillie. On comprend sans difficulté cet attachement à la France, quand on considère la situation diplomatique de l'Italie. Les Italiens eux-mêmes ne cherchent pas à se dissimuler qu'ils sont quasiment isolés. Rien ne permet, en effet, d'accorder un crédit quelconque à l'entrée éventuelle de Rome dans la combinaison Berlin-Varsovie-Budapest. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que l'Italie reste à Genève et qu'elle a déclaré solennellement, par le voix du chef de son gouvernement, qu'elle entendait éviter par tous les moyens une extension du conflit.

On est d'avis dans les milieux diplomatiques qu'il serait donc indiqué de s'en tenir à des sanctions économiques appliquées par étapes. De cette façon, et malgré les mauvaises conditions dans lesquelles toute l'affaire a été engagée, on pourrait conserver au conflit son caractère de crise passagère et l'on ne risquerait pas d'éloigner l'Italie de la communauté des grandes puissances telle qu'elle s'est affirmée à Stresa.

L'attitude du gouvernement français

Paris, 5 octobre.

(Havas.) — Commentant le Conseil des ministrès d'hier, vendredi, le *Journal* écrit :

« La discussion fut d'une haute tenue et offrit le réconfortant spectacle d'une entente parfaite entre tous les membres du gouvernement. Le texte de la réponse à la note anglaise que le ministre des affaires étrangères soumit à ses collègues rencontra la même unanimité dans l'approbation : « Réponse prudente et sage », tint à déclarer avec force M. Herriot. »

Au sujet de cette réponse, l'*Echo de Paris* écrit :

M. Laval répond par une formule générale et prudente qui, en vérité, esquive la question. Il repousse le principe de la solidarité automatique. L'agression italienne déclencherait la procédure normale de la Société des nations. C'est très sage. »

« La réponse française, écrit le *Petit Journal,* a tenu compte du fait que M. Mussolini a toujours repoussé à l'avance toute idée de conflit avec l'Angleterre. D'autre part, elle généralise la question britannique. Elle ne s'applique pas à un cas particulier : celui de l'Italie et de la Méditerranée, mais prévoit en général tout cas analogue qui pourrait se produire en Europe. Dans ces conditions, elle est affirmative. »

Le *Populaire* déclare :

« Les ministres ont donné leur adhésion unanime aux sanctions économiques. Par contre, ils se sont montrés hostiles aux sanctions militaires ; donc d'accord sur les mesures financières et commerciales à prendre contre l'Italie. Certes, ces mesures n'ont pas été définies. Il n'appartenait, du reste, pas à la France seule de les indiquer ; c'est l'affaire de la Société des nations. »

Au comité des cinq et au comité des treize

Genève, 5 octobre.

A Genève, le comité des cinq, composé de représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, du Portugal et de la Roumanie, a terminé l'élaboration du rapport destiné au Conseil de la Société des nations et consacré aux circonstances du conflit italo-éthiopien.

D'autre part, le comité des treize, présidé par M. de Madariaga, s'est réuni en séance plénière pour entendre définitivement la deuxième partie de son rapport. M. Eden, chargé d'affaires anglais auprès de la Société des nations, a assisté aux délibérations du comité des cinq et du comité des treize.

Dans aucune de ces deux réunions, il n'a été question de sanctions.

L'Allemagne observera une « neutralité bienveillante »

Rome, 5 octobre.

L'entretien accordé jeudi par le chef du gouvernement italien à l'ambassadeur d'Allemagne a eu pour objet l'attitude de l'Allemagne à l'égard du conflit italo-éthiopien.

Dans les cercles politiques de la capitale italienne on déclare que M. von Hassel aurait affirmé au Duce que son pays maintiendrait la position qu'il a observée jusqu'à présent, soit une « neutralité bienveillante ».

Les uns rapprochent cet entretien de l'information donnée hier soir par la *Tribuna* au sujet d'une pression exercée par l'Angleterre sur l'Allemagne, le Japon et les Etats-Unis pour décider ces trois pays à s'associer, dans une certaine mesure, à d'éventuelles sanctions économiques.

M. von Hassel aurait même déclaré que l'Italie pouvait compter sur un appui économique de l'Allemagne.

La question du canal de Suez

Londres, 5 octobre.

(Havas) — « On étudierait actuellement, à Londres, dit le *Daily Telegraph,* une méthode indirecte de sanctions qui aboutirait à rendre l'usage du canal de Suez très coûteux pour l'Italie, sans toutefois qu'il soit nécessaire d'en décréter la fermeture. »

Selon le journal, il s'agirait de proposer au directeur de la compagnie de tripler les droits de passage sur tous les transports de caractère militaire, qu'il s'agisse de personnel ou de matériel. Les droits seraient portés de 1 à 3 shillings par tonne.

« Depuis trois semaines, ajoute ce journal, les transports italiens ont été autorisés à passer à crédit. »

Un discours du premier ministre britannique

Londres, 5 octobre.

(Havas.) — Parlant, hier soir vendredi, à la conférence conservatrice à Bournemouth, M. Baldwin, premier ministre, a dit notamment :

« Le temps peut venir où les événements d'Europe auront des répercussions qui seront ressenties dans tout l'Empire britannique, et nous ne pourons, non seulement en tant que nation, mais en tant qu'empire, refuser de faire notre part en Europe.

« Je demande à l'Italie, dans ce différend, même à cette heure, de s'abstenir de toute action qui rendrait la tâche du Conseil de la Société des nations plus difficile encore.

« Je désire bien faire comprendre que le gouvernement anglais n'a pas et n'a jamais eu l'intention d'agir isolément dans ce conflit.

« L'Angleterre devra augmenter ses armements non qu'elle ne désire pas vivre en paix avec tous et avec ceux qui ont été ses adversaires, mais pour pouvoir être forte vis-à-vis de la réalité : la présence d'une autre grande nation armée en dehors de la Société des nations.

« Il existe des dictatures, pacifiques dans leurs débuts, ayant tendance par la suite à détourner l'attention des difficultés intérieures vers l'aventure extérieure. Pour remplir ses obligations, le peuple anglais doit être armé. Il doit l'être aussi pour défendre sa propre existence. Il ne doit pas être impossible pour le peuple anglais, quoi qu'il arrive, d'être assuré de recevoir sa nourriture d'outre-mer et c'est pour cela que nous ne devons en aucun cas être inférieurs en force aérienne à toute puissance située à portée d'attaque de ce pays. »

Le premier ministre a conclu en rendant hommage aux Trade-Unions pour l'appui donné à la politique du gouvernement et pour l'élément stabilisateur que cette organisation constitue dans le pays.

Manifestation flamande contre la guerre

Anvers, 5 octobre.

(Havas.) — Les nationalistes flamands avaient organisé hier soir, vendredi, une réunion contre la guerre. Avant l'ouverture, des milliers de socialistes et de communistes ont envahi la salle, tandis que plusieurs centaines d'autres stationnaient dans la rue. La police dut charger sabre au clair. Plusieurs manifestants et quelques agents furent blessés.

Toutes les vitres du journal nationaliste *De Schelde* ont été brisées.

Un autre groupe s'est rendu en ville pour manifester devant le consulat d'Italie. Les manifestants ont brisé les vitres d'un club catholique. La police très nombreuse a empêché les manifestants de s'approcher du consulat.

Après les élections de Memel

Kaunas, 5 octobre.

L'un des cinquante vérificateurs a été arrêté. Quelques cartes de vote de la *Einheitsliste* ont été découvertes dans le tiroir de sa table. On croit se trouver en présence d'une provocation. Un autre vérificateur a été arrêté pour la même raison.

La stérilisation est contraire à la morale et à l'enseignement de l'Eglise

Rome, 5 octobre.

Répondant au *Westdeutscher Beobachter,* qui avait prétendu que, depuis trois cents ans, l'Eglise a modifié certaines de ses conceptions, et que, notamment, la stérilisation était admise par certains catholiques avant l'Encyclique *Casti Connubii,* l'*Osservatore romano* publie une note officielle dans laquelle il est dit notamment :

« Le *Westdeutscher Beobachter* se fait des illusions s'il croit que la stérilisation est encore une question douteuse pour l'Eglise, parce que certains, avant la parole du Pape, ont exprimé des opinions personnelles, qu'ils ont ensuite répudiées aussitôt après l'Encyclique.

« Nous invitons le *Westdeutscher Beobachter* à nous citer un seul commandement, une seule règle, une seule parole des lois éternelles, divines et naturelles au sujet desquelles l'Eglise aurait tacitement corrigé ses conceptions précédentes. Nous l'invitons de même à préciser quelles sont les paroles du Concordat qui prescrivent aux catholiques allemands d'observer la loi de la stérilisation, et, en général, toutes les lois contraires à la religion, à la morale et aux enseignements de l'Eglise. »

Mme Juliette Adam est entrée, hier, dans sa centième année

Paris, 5 octobre.

Mme Juliette Adam, retirée à Gif, dans la vallée de Chevreuse, en Seine-et-Oise, a eu hier quatre-vingt-dix-neuf ans.

En 1858 — elle avait vingt-deux ans — parut le premier ouvrage de cette illustre femme de lettres. La matière en était sévère : *Idées anti-proudhonniennes.*

Les luttes politiques qui avaient remué la France, dix ans plus tôt, étaient à peine apaisées. Un nouvel ordre social s'ébauchait. Une glorieuse génération littéraire était dans l'épanouissement de sa force et de son éclat. Victor Hugo régnait.

Mon village, Laide, la Chanson des nouveaux époux : quelques étapes, parmi beaucoup d'autres, dans la carrière de Mme Adam. Au début de notre siècle, ce grand écrivain féminin donna ses Mémoires. En 1907, elle publia *Mes angoisses et nos luttes.* Depuis, elle s'est tue.

Son salon avait été comme le sanctuaire de la IIme République. Que de noms illustres y furent annoncés ! Les hommes nouveaux n'en apprirent point le chemin. Il fut le dernier de ces cénacles à la fois littéraires, politiques et mondains où se faisaient la réputation d'un écrivain, la carrière d'un homme politique.

SOMMAIRES DES REVUES

La Patrie suisse du 5 octobre (No 40) : Ce numéro publie le règlement d'un nouveau concours de solutions d'échecs, qui intéressera, comme les précédents concours d'échecs de *La Patrie suisse,* les joueurs du monde entier. — Au sommaire également : Les tombeaux des ducs de Bourgogne au Musée de Dijon, par Paul André. — Un miracle de saint Martin, par Alfred Chapuis. — *Voilà, ça y est,* nouvelle inédite par H. Armand. — Moulins à vent. — La chasse est ouverte, variété. — Actualités : les journées de propagande de gymnastique et d'athlétisme à La Chaux-de-Fonds ; les championnats de poids et haltères à Genève ; le tir international de Rome ; l'inauguration du monument Chavez, à Brigue, etc.

La femme d'aujourd'hui du 5 octobre (No 40) : Maison de retraite pour la vieillesse, par R. Gos. — Costumes hollandais, par H. de Graffenried-Villars. — Concours de publicité. — Menus et recettes du prof. Foucon. — La vie radiophonique. — Santé et beauté. — Courrier de Paris. — Patrons. — Travaux manuels. — Boîtes aux lettres, etc.

Changes à vue

Le 5 octobre, 8 heures du matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 18	20 28
Londres (1 livre st.)	15 —	15 08
Allemagne (100 marcs or)	123 —	124 —
Italie (100 lires)	24 80	25 10
Autriche (100 schillings)	— —	— —
Prague (100 couronnes)	12 61	12 81
New-York (1 dollar)	3 04	3 10
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	51 75	52 —
Madrid (100 pesetas)	41 85	42 05
Amsterdam (100 florins)	207 40	207 75
Budapest (100 pengö)	— —	— —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

5 octobre

BAROMÈTRE

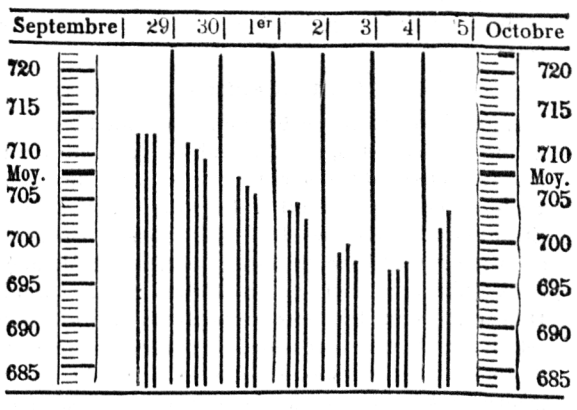

THERMOMÈTRE

Septembre	29	30	1er	2	3	4	5	Octobre
7 h. m.	6	15	11	7	5	9	9	7 h. m.
11 h. m.	17	19	12	8	15	16	14	11 h. m.
7 h. soir	18	14	10	9	10	13		7 h. soir

Zurich, 5 octobre, 8 h. du matin.

La situation atmosphérique jusqu'à ce matin samedi est restée fortement troublée. Le fœhn s'est atténué et la température a baissé.

Ce matin, samedi, le ciel était généralement nuageux sur toute la chaîne des Alpes et en particulier sur les hauteurs.

Temps probable

Zurich, 5 octobre, 11 h. du matin.

La situation reste troublée. Nébulosité variable. Quelques pluies encore possibles.

FRIBOURG

La nouvelle église de Sorens

De la *Semaine catholique :*

Mardi, 8 octobre prochain, S. Exc. Mgr Besson consacrera la nouvelle église de Sorens.

Sorens possédait une église trop petite pour ses 800 habitants. C'est au lendemain de la reconstruction de l'église de Vuippens, réduite en cendres par la foudre, il y a plus de 70 ans, que le village de Sorens quitta la paroisse-mère pour se constituer lui-même en paroisse. Dans leur empressement, les Sorensois ne songèrent pas à construire une église véritable ; ils se contentèrent d'agrandir leur chapelle, sans recourir à un architecte. La paroisse fut constituée en 1861.

Cependant, durant les 70 ans de son existence, l'église de Sorens se révéla insuffisante. Grâce aux efforts de plusieurs curés et surtout de M. l'abbé Terrapon, l'actuel chef de la paroisse, la charité des fidèles permit enfin la réalisation d'une église qui fera honneur à Sorens.

Dès l'entrée du nouvel édifice, on est frappé par le style de basilique et par l'atmosphère générale, qui est des plus accueillantes. La décoration est simple, et riche pourtant, parce que l'architecte a eu le grand mérite d'utiliser abondamment le bois recouvert de teintes fort heureuses.

Le plafond est en grands caissons, ornés par-ci par-là de symboles de la Sainte-Trinité. Il n'y a rien de chargé, ni de criard. La décoration est due à un jeune artiste du pays, M. Willy Jordan, de Fribourg. Elle se distingue encore par de superbes marqueteries décorant la chaire et le maître-autel. Le devant de la tribune, le Chemin de croix et le grand retable du chœur (8,50 m. de haut) seront aussi en marqueterie (ce dernier dans un immense cadre façonné en 10 sortes de bois).

Les vitraux sont de Cingria, mais d'un Cingria inconnu jusqu'ici, tant ils sont compréhensibles et religieux. Quant à leur coloris, c'est toujours l'incomparable richesse à laquelle cet artiste nous avait habitués.

La sacristie principale est un vrai bijou, d'une originalité de très bon goût ; elle est dotée d'un éclairage venant d'en haut. Mais après l'autel, ce qui retient surtout l'attention c'est la chapelle de la Sainte Vierge. Ses vitraux représentent les principaux sanctuaires de pèlerinages à Notre-Dame. Le plafond est en caissons, très variés et très riches. La décoration de la chapelle est due au grand talent de Mlle Jacqueline Esseiva, de Fribourg.

L'autel est surmonté d'une immense statue de la Vierge avec un retable représentant douze scènes de sa vie. Ce magnifique bas-relief est dû au ciseau de Mme Elisabeth Pathey-Python. Non seulement cette œuvre prouve que son auteur s'est appliquée au dessin durant de longues années, mais encore elle incite à la piété ; double qualité que trop d'artistes modernes semblent vouloir totalement négliger. Ce n'est pas une pièce de bois taillée en quelques coups de ciseaux, mais tous les détails sont soignés. Point n'est donc besoin de recourir aux ateliers étrangers puisque nous avons chez nous des artistes sérieux.

Ainsi, tout est de bon goût à l'extérieur comme à l'intérieur ; rien n'est fait au hasard et rien ne donne l'impression de remplissage. Si, à l'œuvre, on reconnaît fort bien M. Dumas, reconnaissons cependant que celui-ci s'est renouvelé, et même surpassé dans l'église de Sorens.

Enchères de vendanges

La récolte des vignes de la bourse des pauvres de la ville de Morat a été adjugée à M. Vuillemin, cafetier à Courgevaux, pour le prix de 42 francs la gerle de vendange, prise au bas de la vigne. On estime la récolte à 400 gerles. Cette vente sert ordinairement de barême pour les prix des vins du Vuilly.

Quant à la récolte des vignes de l'hôpital de Morat, une offre a été faite pour le prix de 40 c. le litre, mais l'adjudication n'a pas encore été faite.

Club d'échecs

Le club d'échecs de Fribourg a tenu hier soir, à l'hôtel Terminus, son assemblée générale d'automne. L'assemblée a élu pour la période 1935-1936 le comité suivant : Président : M. Willy Eigenmann ; vice-président : M. Ernest Gendre ; caissière : Mlle Elisabeth Bise ; secrétaire : M. Jacques Hæring ; chef du matériel : M. Joseph Helezer. Deux tournois importants auront lieu cet hiver. A cette occasion, le comité invite cordialement les personnes que le « noble jeu » intéresse à participer à ces tournois. Les séances de jeu ont lieu régulièrement les mardis et vendredis soir, au Terminus.

Télé-Rapide

L'imprimerie Claraz vient d'éditer le petit annuaire du téléphone connu sous le nom de Télé-Rapide. Une grande ingéniosité a présidé au classement des abonnés de Fribourg, dont il est très facile de trouver le numéro. En outre, l'annuaire comprend la liste mise à jour des localités du district de la Sarine et des chefs-lieux de district. Il rendra certainement de grands services à ceux qui font un emploi toujours plus étendu du téléphone

Conseil d'Etat

Séance du 4 octobre

Le Conseil confirme dans leurs fonctions les membres actuels de la commission cantonale de secours aux paysans obérés.

— Il constitue comme suit le conseil de surveillance de la caisse d'amortissement de la dette agricole :

Présidence : le directeur de l'agriculture, M. Maxime Quartenoud, conseiller d'Etat ; membres : MM. Antoine Morard, administrateur, à Marsens ; Fritz Kramer, député, à Lourtens ; Auguste Murith, député, à Epagny ; Ernest Macherel, directeur de la Banque de l'Etat ; Edouard Glasson, président de la Chambre fribourgeoise de commerce, à Bulle ; Franz Muller, député, à Schmitten ; Louis Cosandey, député, à Siviriez ; Pierre Benninger, conseiller national, à Salvagny ; Jean Sturny, député, à Saint-Antoine ; Joseph Droux, aux Chavannes-sous-Romont.

— Il nomme : MM. Georges Nicolet, greffier du tribunal, à Tavel, substitut du préposé aux poursuites de la Singine ; Jean Murith, à Albeuve, instituteur à Nuvilly ; Ernest Huguet, à Morens, inspecteur du bétail audit lieu.

— Il délivre à M. Georges Dreyer, à Fribourg, une patente de licencié en droit, l'autorisant à pratiquer devant les tribunaux inférieurs sous la direction et la responsabilité de M. A. Villars, avocat, à Fribourg.

Le concert pour les soldats chômeurs

Le concert donné hier soir au kiosque à musique par les fanfares du 7me régiment en faveur des soldats chômeurs a attiré, malgré la pluie, une nombreuse assistance. Les musiques militaires ont exécuté d'une manière brillante une série de morceaux qui ont été très applaudis. Le concert s'est terminé par la retraite.

Les quêteuses qui sollicitaient la générosité du public ont trouvé partout bon accueil.

La Société des sous-officiers nous prie de publier :

« Une fois de plus, la population de notre ville a montré que la générosité fribourgeoise n'était pas un vain mot. Les tirelires qui lui furent présentées par des dames dévouées de la section de gymnastique *Freiburgia* rentrèrent à l'Hôtel suisse les flancs bien garnis : 600 francs venaient d'être récoltés !

« Le concert terminé, les cent quarante hommes de nos fanfares se rendirent à l'hôtel de Fribourg, où ils furent les hôtes de son distingué directeur, M. Kreutzer. Très touchés de cette attention, nos musiciens ont, au grand plaisir du public, fait entendre encore trois morceaux de leur répertoire, en particulier la délicieuse *Youtse* de M. Aeby, directeur de la *Landwehr*.

« Merci de tout cœur à la population de Fribourg, aux dames dévouées de la *Freiburgia,* au corps des scouts et à la bienveillante direction de l'hôtel de Fribourg ! »

Ajoutons que, au cours du concert d'hier soir, la fanfare du bataillon 15 a offert à son chef, M. Aeby, dont c'était le dernier cours de répétition, un bouquet de fleurs en témoignage de reconnaissance et d'amitié.

Accident aux manœuvres

Au cours de la traversée du Kæseregg par les troupes, au début des récentes manœuvres, deux chevaux portant des canons de montagne ont perdu pied sur les pentes rapides et mouillées du Kæseregg et ont été précipités d'une hauteur de cinq cents mètres jusque sur les pâturages de la Riggisalp. Les soldats qui virent les pauvres bêtes rouler sur les flancs de la montagne, en poussant des hennissements d'épouvante, furent douloureusement impressionnés. On les retrouva les membres fracassés et on les enterra sur place

Pour les alpinistes

Nous rappelons que demain dimanche, 6 octobre, une messe sera célébrée à 5 h., dans la chapelle de l'Albertinum.

Adjudications de travaux

Les établissements Winckler, à Fribourg, ont obtenu l'adjudication de quatre chalets d'habitation à Ennenda (Glaris), Blauen (Berne), Riehen (Bâle), et à Kallnach (Berne).

Entraînement pour skieurs

En vue des concours de ski de la saison prochaine, le Ski-Club de Fribourg organise un entraînement systématique avec contrôle médical durant les prochains mois.

Lundi, 7 octobre, à la salle des Charmettes, M. Georges Macheret, qui compte parmi les candidats chefs de patrouille pour le jeux olympiques, fera une conférence avec démonstrations sur les principes de l'entraînement. Le Ski-Club de Fribourg invite chaleureusement tous les skieurs, membres ou non-membres, à assister à cette séance. Un appel spécial est adressé aux jeunes.

En cas de rhumatismes, goutte, sciatique, refroidissements les comprimés Togal ont prouvé leur efficacité excellente. Plus de 6000 attestations de médecins. Tous les témoignages certifient que le Togal est un remède d'une efficacité rapide et calmant les douleurs. Un essai vous convaincra ! Dans toute pharmacie. Prix Fr. 1.60.

Journée de jeunesse de la paroisse de Saint-Maurice

Demain dimanche aura lieu, dans la paroisse de Saint-Maurice, sous la présidence de M. le chanoine Schœnenberger, une journée de jeunesse. Cette journée commencera le matin par la communion générale des sociétés, puis par un office solennel avec sermon de circonstance.

A 13 h. 45, les groupes se réuniront devant l'église et partiront en cortège pour la place de jeux du Grabensaal où les concours suivants se dérouleront : chant ; lancement du boulet ; course de vitesse de cent mètres ; lever d'haltères ; saut en longueur ; course d'obstacles ; course avec chars romains.

Les concours de chant et de chars romains sont obligatoires pour toutes les sociétés.

Le jury attribuera des diplômes aux meilleurs résultats de groupe, ainsi que des prix (objets divers) aux meilleurs résultats individuels.

Cette initiative, qui tend à intéresser la jeunesse dans le cadre naturel de la paroisse est très louable. Déjà, M. le curé de Saint-Maurice avait inauguré les séances d'enfants des écoles, qui sont de gracieuses évocations des jeux de l'âge scolaire.

La journée de demain ne manquera pas de faire accourir toute la jeunesse du quartier, heureuse de pouvoir s'ébattre et de montrer les progrès qu'elle a réalisés dans le domaine sportif, après avoir affirmé, une fois de plus, ses convictions religieuses.

Concours de cyclistes militaires

On nous écrit :

A l'occasion de la journée militaire de Romont le 13 octobre, aura lieu, pour les cyclistes militaires, un concours de vitesse pure sur un parcours de 25 km. environ. La course est ouverte à tous les sous-officiers et cyclistes de l'armée suisse. Le parcours choisi est le suivant : départ de la place de la gare de Romont, Villaz-Saint-Pierre, Chénens, Lentigny, Corserey, Torny-le-Grand, Châtonnaye, Sédeilles, Romont (arrivée sur la place de fête). Le départ se fera en ligne, à 14 h. précises (même heure pour tous les coureurs).

Equipement : uniforme, casquette ou bonnet de police, gamaches, souliers montants noirs, ceinturon, bandoulière, mousqueton ; machine d'ordonnance non modifiée avec sacoche de cadre vide.

Tous les coureurs recevront un diplôme. Le 25 % des premiers classés obtiendront une distinction d'argent. Des prix spéciaux récompenseront encore les meilleurs coureurs. Les cyclistes qui désirent participer à ce concours doivent s'annoncer jusqu'au 9 octobre au sergent Marcel Terrapon, à Châtonnaye, chef du concours cycliste.

Une finance de 2 fr. sera perçue avant le départ. Celle-ci donnera droit à l'entrée sur la place de fête où auront lieu des concours pour toutes les armes.

Le jury sera présidé par M. le 1er lieutenant Verdon, à Fribourg, président de l'Association fribourgeoise des cyclistes militaires ; membres adjoints : sergents Pythoud et Schenker, à Fribourg ; sergent Robert Ayer, à Romont,

La course aura lieu par n'importe quel temps.

L'exercice annuel des sapeurs-pompiers

Comme on l'a annoncé, cet exercice aura donc lieu demain après midi dimanche, dans le quartier de la Neuveville, en présence des autorités et avec le concours de la musique *Concordia.*

Demain matin, se dérouleront, dans le quartier d'Alt, les concours de groupes, qui sont dotés de beaux prix.

Pour les chômeurs

Le Mouvement de la Jeunesse suisse romande nous communique que la XIVme journée de la faim, cette traditionnelle manifestation qui fait l'honneur de notre pays romand, aura lieu cette année le dimanche 20 octobre.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de tir militaire (Militärschützen). — Dimanche, 6 octobre, tir d'automne de 8 h. ½ à 11 h. ½, et de 14 h. à 17 h.

Cercle catholique, Fribourg. — Demain dimanche, 6 octobre, à 20 h. 30, première soirée familière de la saison dans la grande salle de l'Hôtel suisse.

Fédération des corporations chrétiennes-sociales de la ville de Fribourg. — Demain soir, dimanche, à 8 h. 30, soirée familière à l'hôtel des Corporations. Invitation cordiale.

« L'ECHO ILLUSTRÉ »

Numéro du 5 octobre

Premier reportage, exclusif pour la Suisse romande, sur le conflit italo-éthiopien, par un correspondant spécial à Addis-Abéba. La fête d'automne et des villes suisses à Sion. La récolte du tabac dans la Broye. Le curé, le lièvre et le gendarme, nouvelle. Deux romans : « Papa Faucheux » et « La Croisière jaune ». Les pages de la femme avec modèles de patrons et ouvrage au tricot. L'humour et les aventures de Tintin dans les pages des enfants. Les sports nationaux et internationaux.

Cercle catholique de Fribourg

Les soirées familières du Cercle ont chaque année beaucoup de succès et sont attendues avec impatience par les membres et leurs familles. C'est demain dimanche, 6 octobre, qu'aura lieu la première de la saison, dans la grande salle de l'Hôtel suisse. Rien ne sera négligé par la commission pour procurer aux membres et à leurs familles des heures agréables dans la grande famille du Cercle catholique. Aussi, adresse-t-elle à tous une invitation cordiale.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Condamnation d'un escroc

La police de Sûreté de Fribourg avait arrêté un nommé Joseph Steiger, étranger au canton et titulaire de 22 condamnations. Steiger avait dérobé dans un établissement public de Fribourg un manteau valant 90 francs et d'autres effets déposés dans un vestiaire.

Il vient d'être condamné par le tribunal de la Sarine à six mois de prison et à l'expulsion définitive du territoire fribourgeois.

Sa peine achevée, il sera remis aux autorités de police de deux cantons de la Suisse allemande, qui le recherchent également pour vol.

Les suites d'un accident mortel

Le tribunal de la Sarine, sous la présidence de M. Neuhaus, a jugé M. Edouard Morel, de Lentigny, accusé d'homicide par imprudence, à la suite d'un accident de motocyclette survenu le 28 avril passé. Il était 18 heures, lorsque, sur la route de Lentigny à Corserey, M. François Morel, âgé de soixante-seize ans, cheminant sur la gauche de la chaussée, voulut, en voyant survenir un motocycliste, M. Edouard Morel, se placer sur sa droite. Cette manœuvre provoqua une hésitation chez le conducteur de la machine. La motocyclette atteignit le malheureux piéton et le renversa. Le blessé fut immédiatement secouru, mais il décéda pendant son transfert à l'hôpital, des suites d'une fracture du crâne.

Les juges ont procédé à une vision locale et ont, en présence de l'inculpé, reconstitué les circonstances de l'accident.

Le tribunal a condamné M. Edouard Morel à deux mois de prison avec sursis, et aux frais pénaux.

La question des indemnités civiles dues à la famille du défunt a été liquidée sans procès par la compagnie d'assurance.

„Conti"

Monsieur **JEAN BOREL** et ses solistes se feront un plaisir de donner un

CONCERT DE FAMILLE

demain dimanche

avec l'aimable concours de Madame Borel (chant)

En cas de décès, adressez-vous directement aux
Transports Funèbres ROMONT
J. Chammartin, camionneur officiel, **tél. 123**
Corbillard automobile · Formalités gratuites
Prix sans concurrence. 26-1

Automobilisme

Vitesse et freinage

De M. Charles Faroux, dans l'*Auto*, de Paris :

La situation présente de la voiture de course est assez curieuse. D'une part, les règlements successifs visent à déterminer, pour le moteur l'accroissement de puissance et, pour la voiture, l'accroissement de vitesse.

D'autre part — on a déjà dépassé le 300 à l'heure — les organisateurs s'effraient des conséquences, souvent mortelles, de la moindre faute du conducteur ou des moindres défaillances de la mécanique. Encore que, contrairement à une opinion trop courante, la vitesse ne soit pas dangereuse en soi, on s'ingénie de tous côtés à empêcher les voitures de marcher au maximum. Ce sont les chicanes de Montlhéry, revues et augmentées à Monza, qui ont ainsi fait apparaître une fâcheuse contradiction.

D'un côté, on peut s'en consoler. Après tout, nos freins ne sont pas ce qu'ils devraient être, et on a bien vu, à Monza, qu'une course se gagne autant par les freinages que par les démarrages. On peut donc penser que les constructeurs intéressés vont, désormais, accorder toute leur attention au problème, qui n'est point si aisé, d'un freinage puissant et correct. Si les chicanes amènent un progrès dans cet ordre, nous nous consolerons aisément de ce qu'elles nous auront enlevé quant à la résistance d'un moteur qui n'est plus constamment sollicité.

Or, pour freiner une voiture, nous en demeurons toujours à la friction, comme au temps des rois fainéants. C'est toujours par application d'une surface fixe sur une surface mobile, d'un segment de frein sur la périphérie d'un tambour, que nous transformons en chaleur l'énergie cinétique d'une voiture.Le coup de frein passé, garnitures et tambours de frein se refroidiront au roulement, de façon à se retrouver en bon état de fonctionnement.

Si les coups de frein se succèdent de près, le coefficient de frottement entre la garniture et le métal du tambour diminue de valeur, et l'action du frein voit son efficacité diminuer. Chacun de nous l'a constaté en pays de montagne où, pour peu qu'on conduise rondement, les freins ne tardent pas à devenir « paresseux », suivant l'expression consacrée.

Faut-il considérer que nous sommes pour l'éternité condamnés aux freins à friction ? Ce n'est pas prouvé. Naguère, on a déjà fait appel à la résistance de l'air. La maison Saurer employait un moulinet à palettes d'axe vertical, relié cinématiquement à un engrenage de la boîte de vitesses : ce moulinet entrait en action dès qu'on voulait ralentir et créait une résistance au mouvement de la voiture, résistance dont l'intensité était très heureusement proportionnelle au carré de la vitesse. C'était là un bon frein de ralentissement et un frein excellent de montagne.

Ces freins, basés sur la résistance de l'air, et dont l'effet grandi si vite avec la vitesse de la voiture par rapport au sol, voient, par contre, cet effet, s'abaisser rapidement quand la vitesse diminue et devenir quasi négligeable dès qu'on arrive au-dessous de 40 à l'heure. Ils ne sauraient donc constituer des freins d'arrêt et on comprend déjà qu'il faudra, sans doute, dans l'avenir, avoir recours, pour la même voiture, à deux ou trois systèmes de freinage.

A 320 kilomètres à l'heure (90 mètres-seconde environ), la saillie commandée de deux panneaux symétriques dont chacun aurait, par exemple, 50 décimètres carrés, crée une force retardatrice de près de 500 kilogrammes. Cette action aurait son maximum d'effet au moment où le frein à friction courant a précisément du retard dans son action propre.

Il est d'autres moyens : qui de nous n'a pensé à utiliser les courants de Foucault, qui freinent si puissamment la rotation d'un disque tournant entre les deux pôles d'un électro-aimant, quand on envoie un courant dans les spires de l'électro. On aurait là un frein idéal, toujours réglé et ne s'usant pas. On trouve une application de l'idée sur certains poids lourds de Lagache et Glaszmann. On peut hardiment parier que les voitures de course et les voitures de tourisme rapides feront appel à une solution de ce type.

CALENDRIER

Dimanche, 6 octobre

XVIIme DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

L'évangile de ce jour nous rappelle le grand devoir de charité envers Dieu et le prochain. Le commandement d'aimer le prochain, dit Jésus, est semblable à celui qui nous fait aimer Dieu, car c'est pour son amour que nous aimons le prochain.

Saint BRUNO, fondateur des Chartreux. († 1101.)

Adaptation rapide à tous les programmes
Maturité
Bac. Poly
Ecole supérieure de commerce
Ecole Lémania
LAUSANNE

Variétés

Un projet fantastique

M. Pierre Guye, agronome, à Neuchâtel, auteur d'un « Projet d'un conseil des Républiques romandes », vient de lancer l'idée de la fondation d'une ville industrielle à Lugnorre, au Vuilly.

M. Guye est d'avis que la Suisse romande, pour tenir son rang dans la Confédération, doit vouer sa sollicitude non seulement à son agriculture, mais au développement de son industrie.

Il lui paraît qu'il serait avantageux qu'une nouvelle ville industrielle se fondât en terre romande et fribourgeoise, au pied du Mont Vuilly, à Lugnorre.

« La petite ville de Morat, dit-il, actuellement en majorité de langue allemande, est le centre naturel de la partie de langue allemande du district fribourgeois du Lac. Si l'on fondait une nouvelle ville à Lugnorre, elle serait de langue française, les populations du Vuilly parlant le français. Elle pourrait contribuer activement à mettre en valeur et à développer toute la région du Vuilly, de Portalban, Chevroux, Avenches, etc. ; avec les années, elle pourrait même devenir une des principales villes industrielles du canton de Fribourg. Elle jouerait de plus un certain rôle de jonction et de trait d'union entre les cantons de Neuchâtel et Fribourg. »

M. Guye fait un éloge mérité de la contrée où il rêve de voir édifier la ville de Lugnorre.

« Le village de Lugnorre, dit-il, est situé sur un plateau assez étendu, qui domine le lac de Morat. On jouit en cet endroit d'une vue incomparable et admirable sur le lac de Morat et sur la plus grande partie du canton de Fribourg ; par temps clair, l'on peut contempler les Alpes depuis le massif de la Jungfrau jusqu'au Mont-Blanc.

« Au point de vue de la beauté du site, Lugnorre et ses environs seraient donc, pour la fondation d'une ville, dignes des situations les plus enviées. »

Les gens de Lugnorre seront reconnaissants à M. Guye pour la réclame qu'il fait à leur coin de terre. A ce titre, au moins, son projet mérite la publicité.

Mais M. Guye pressent les objections qu'on y fera. Quoi ? Encore une ville industrielle, quand nos industries vont déjà si mal !

M. Guye est optimiste. Il croit que le marasme actuel ne durera pas indéfiniment. Mais alors, les centres industriels existants ne suffiront-ils pas aux besoins ? Serait-il sage de détourner des travaux agricoles un nouveau contingent de population pour la citadiniser ?

M. Guye oppose à cela un raisonnement peu convaincant. « Nous croyons, dit-il, que beaucoup d'industries suisses ne pourront plus reprendre l'essor qu'elles avaient auparavant ; pour permettre aux milliers de chômeurs de retrouver du travail, il faudra créer de nouvelles industries, notamment pour les besoins du pays. »

M. Guye voit déjà la ruche nouvelle desservie par un chemin de fer la reliant avec Fribourg, Avenches et Neuchâtel.

L'agronome neuchâtelois est un généreux utopiste.

PETITE GAZETTE

Les guerriers du négus

Une des plus curieuses cérémonies de la cour d'Ethiopie est celle où, aux fêtes du Maskal (invention de la Sainte-Croix), le négus admet en sa présence, en audience solennelle, tous les chefs militaires qui ont à lui présenter une requête. Le négus, assis sur son trône, fait introduire successivement les guerriers qui ont une plainte à formuler. Toute la cour est présente. Chaque guerrier se présente en armes et expose avec force éclats de voix et gesticulations le motif de sa réclamation. Il vante ses faits d'armes et se plaint de n'en avoir pas été récompensé. Le négus fait vérifier chaque réclamation et rendre justice à qui y a droit. Il arrive que le plaidoyer est si chaleureux que les assistants craignent pour leur vie. Une année, sous l'impératrice Judith, fille de Ménélik, un des guerriers se réclamant de ses prouesses à Adoua, contre les Italiens, se démena avec tant de force et proféra de telles imprécations contre les ennemis du pays que l'impératrice dut faire des excuses au ministre d'Italie, présent à la scène avec tout le corps diplomatique. Depuis lors, celui-ci n'est plus convié à ces audiences.

Ce que coûtent les explorations géographiques

L'explorateur Sven Hedin évalue à 750,000 couronnes suédoises les travaux de mise au point et de publication des résultats de ses derniers voyages d'exploration. Cette somme pourra être obtenue par des dons et fondations diverses. Le dernier voyage d'exploration de Sven Hedin en Extrême-Orient, voyage qui dura du 1er janvier 1927 au 21 décembre 1934, coûta au total 2 millions et demi de couronnes. La mise au point et la publication de ces enquêtes semblent devoir exiger huit ans de travail.

RADIO

Dimanche, 6 octobre

Radio-Suisse romande

9 h., rallye-auto-radio. 11 h., musique de chambre et musique symphonique par disques. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 15 h. (de Neuchâtel), *La fête des vendanges*, reportage. 18 h., concert par disques. 18 h. 35 (du Caire), émission égyptienne spéciale. 19 h. 5, *La Mère du Bel Amour*, conférence catholique par M. l'abbé Pierre Evéquoz, recteur du Lycée-Collège de Sion. 19 h. 40, nouvelles sportives. 19 h. 55, récital littéraire. 20 h. 15, violon et piano. 21 h., dernières nouvelles. 21 h. 10, *Le père Gringrin*, comédie en deux actes.

Radio-Suisse allemande

9 h. 30, musique gaie. 12 h. 40, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 40, concert par les Habla-Harmonists. 21 h. 10, sonates pour violon.

Radio-Suisse italienne

11 h., l'explication de l'évangile par le Dr Don Alberti, Bellinzone. 11 h. 30, messe chantée par la chorale *Concordia*, Lugano. 12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 19 h. 30, musique intime. 20 h. 45, musique bohémienne.

Stations étrangères

12 h. 45, causerie religieuse par le R. Père Carré. 12 h. 15, concert. 17 h., comédies. 20 h., cirque Radio-Paris. Paris P. T. T., 13 h. 15, déjeuner-concert. Poste parisien, 11 h. 35, concert par l'ensemble instrumental Lucien Bellanger. Strasbourg, 21 h. 30, audition d'œuvres universellement connues. Bruxelles, 22 h. 15, concert par l'Orchestre-Radio, retransmis de l'Exposition. Radio-Luxembourg, 22 h., concerts variés enregistrés. Langenberg, 19 h., concert vocal. Hambourg, 20 h., concert récréatif par le grand orchestre de la station. Vienne, 15 h. 20, match international de football Autriche-Hongrie. 22 h. 20, concert récréatif par l'orchestre de la station.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. à 8 h., Hambourg, concert du port. 8 h. à 9 h., Radio-Paris, revue de la presse. Musique enregistrée. 14 h. 30 à 15 h., Paris P. T. T., déjeuner-concert. 17 h. à 18 h., Lugano, thé-concert par l'orchestre du Kursaal. 22 h. 30 à 23 h. 30, Paris P. T. T., soirée de variétés avec le concours des artistes de la Comédie-Française et de l'Opéra-Comique. 23 h. 30 à 1 h., Paris P. T. T., radio-journal. 23 h. 45, musique de jazz.

Lundi, 7 octobre

Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 13 h., *Le billet de midi*. 13 h. 3, gramo-concert. 16 h. 30 (de Bâle), émission commune. 18 h., *Pour madame*. 18 h. 30, soli de trombone. 18 h. 40, *Le coin des bridgeurs*. 18 h. 50, causerie cinégraphique. 19 h. 5, quelques disques. 19 h. 10, *L'actualité musicale*. 20 h., *L'œuvre intégrale de J.-S. Bach, pour orgue*, par M. William Montillet. 20 h. 20, le quart d'heure de l'optimiste. 20 h. 35 (relais de la salle de la Réformation, Genève), nouveaux concerts. 21 h., dernières nouvelles. 21 h. 10 (de Lugano), émission commune pour les Suisses à l'étranger. 24 h., répétition de l'émission pour les Suisses à l'étranger.

Radio-Suisse allemande

16 h. 30, émission commune ; concert de musique de chambre et de solistes. 19 h. 50, les Viennois romantiques et classiques ; concert.

Radio-Suisse italienne

12 h., disques. 19 h., sérénades de Tosti (disques). 20 h., retransmission d'une station suisse.

Stations étrangères

Radio-Paris, 21 h., *L'humour au micro*, par Gabriel Timmory. 21 h. 45, musique de chambre et mélodies. Paris P. T. T., 21 h., mélodies. Strasbourg, 19 h. 30, concert d'orchestre. Radio-Luxembourg, 13 h., concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. 21 h. 5, concert. Kœnigswusterhausen, 16 h., concert par le petit orchestre de la station. Munich, 20 h. 10, soirée variée. Vienne, 21 h., *Faust*, dans la musique ; concert par l'Orchestre symphonique de Vienne.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 30, Stuttgart-Francfort, concert matinal. 8 h. 15 à 9 h., Radio-Paris, revue de la presse. 9 h. à 11 h., Paris P. T. T., radio-journal. 11 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-Montpellier, musique de ballets. Concert d'orchestre. 14 h. à 15 h. 30, Lille-Lyon, orchestre 15 h., disques. 15 h. 30 à 16 h., Paris-Colonial, *Le sourire de Montmartre*. 16 h. à 16 h. 29, Francfort, petit concert.

La réorganisation de la radio française

Depuis l'arrivée de M. Mandel au ministère français des postes, télégraphes et téléphones, ce n'est un secret pour personne que la réorganisation de la radiodiffusion a fait un grand pas. Après avoir réalisé cette réorganisation dans le domaine de la technique et de l'administration, M. Mandel s'attache actuellement à la poursuivre sur le plan financier.

Alors que le budget dont dispose l'Allemagne est de 800 millions de francs français, et celui de l'Angleterre de 400 millions, la France ne possède en tout et pour tout que 90 millions, dont la moitié seulement est affectée au fonctionnement des services. Pour remédier à cette situation, M. Mandel, avant d'astreindre les usagers à s'acquitter régulièrement de leurs taxes, a voulu donner à ceux-ci des garanties sur l'utilisation de la radiodiffusion et des satisfactions substantielles dans la qualité du service qui leur était offert.

Ces transformations d'ordre administratif et technique accomplies, il a fallu établir une politique financière de la radiodiffusion, afin de faire face aux dépenses entraînées par les nouveaux projets.

Publications nouvelles

Guy de Novel. — *La Pierre-qui-tremble.* — Un volume in-16, sous élégante couverture tirée en héliogravure. Prix : 2 fr. 75. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine,, Paris.

De Guy de Novel, les fidèles de la célèbre collection « Les bons romans » ont déjà eu l'occasion — et le rare plaisir — de savourer un livre qui est un petit chef-d'œuvre : *Le gant perdu*. Voici que la même collection publie le nouveau roman de cet auteur promis au succès : c'est *La Pierre-qui-tremble*, qui va valoir à Guy de Novel un nouveau public et de nouveaux lauriers.

La Pierre-qui-tremble, c'est le nom d'un îlot désert, en Bretagne — face au château des Dalpierre. Une vieille légende locale veut que seule une vierge, et de noble origine, puisse mouvoir l'énorme roche que l'îlot porte à son faîte. Cette roche, comment l'humble demoiselle de compagnie qu'est en apparence Suzanne Parmentier, arrive-t-elle à la faire pivoter ? Est-ce une intrigante qui a usé de quelque ruse ? Qui ment, d'elle qui mène une vie d'allure irréprochable, ou de cette riche héritière qui veut la faire passer pour une aventurière ? Et qu'est donc devenue, à la mort de son père, la jeune Maryvonne de Kerfor ? Autant d'énigmes qui resteront longtemps posées au lecteur de ce délicat, de ce captivant roman, car Guy de Novel, en même temps qu'un émouvant peintre des cœurs, est un conteur d'un art consommé.

On sourit, on frémit, on pleure et l'on s'exalte tout au long de ces pages passionnantes et délicieuses.

Les œillets, culture, variétés, emplois, par S. Mottet, ancien chef des cultures expérimentales. Septième édition, revue par S. Sabourin, répétiteur des cours à l'Ecole d'horticulture de la ville de Paris. Un ouvrage 12×19 de 256 pages illustré de 84 figures et d'une couverture en trois couleurs. Broché : 12 fr. Librairie agricole et horticole de la Maison rustique, 26, rue Jacob, Paris (6me).

Cet ouvrage, consacré à l'une des fleurs les plus populaires de notre climat, toujours accueilli par les professionnels et amateurs avec une faveur méritée, vient d'être remis à jour par un disciple et ami de l'auteur. Considérablement augmenté puisqu'il a cent pages de plus que les éditions précédentes, ce livre a été, grâce à la photographie, illustré plus abondamment aussi. Tous les renseignements techniques s'y trouvent : principales espèces, emplois, œillets remontants et non remontants, variétés, semis, bouturage, marcottage, greffage, culture en pots, culture en pleine terre, culture pour floraison hivernale, culture des œillets à grandes fleurs, croisement, insectes et maladies, traitements. Œillet mignardise, œillet d'Allewood, œillet de Chine, œillet de poète, œillet Flon, œillet superbe, œillets hybrides et divers, etc.

On voit que cet ouvrage informera parfaitement et complètement tous ceux qui s'intéressent à cette belle fleur, et qu'il leur sera précieux soit pour la culture, soit pour le choix des variétés.

Le secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher.

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres. L'ADMINISTRATION.

LA
BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG
Capital : Fr. 30.000.000 FRIBOURG Garantie de l'Etat
émet actuellement des Obligations à 4 %
La Direction.

†

Le Directeur et le personnel
de l'Ecole pratique d'agriculture de Grangeneuve

font part du décès de

Monsieur Eugène LUTHRINGER

chef jardinier

survenu à Grangeneuve, vendredi, 4 octobre, à 16 heures.

L'enterrement aura lieu à Ecuvillens, lundi, 7 octobre, à 9 heures.

†

Madame veuve Marie Genilloud-Ayer, à Bulle ; M. et Mme Ernest Ayer et leurs enfants, à Bâle ; M. et Mme Jules Ayer et leurs enfants, à Fribourg, ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de

Madame Julie AYER

née Magne

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, tante et cousine, que Dieu a rappelée à Lui le 4 octobre, après une longue et pénible maladie, vaillamment supportée et munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Bulle, lundi, 7 octobre, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur Jean PITTET

aura lieu mardi, 8 octobre, à 8 h. 1/4, à Corpataux.

†

L'office de trentième pour le repos de l'âme de

Monsieur Robert FOLLY

aura lieu lundi, 7 octobre, à 8 h. ½, à l'église de Saint-Maurice.

Madame Brach et ses enfants remercient profondément les Entreprises Electriques, les sociétés et toutes personnes ayant pris part à leur grand deuil.

Monsieur et Madame Joseph Seydoux-Gremaud, fumiste, et famille, remercient bien sincèrement le Vélo-Club Moléson, à Fribourg, ainsi que toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil bien cruel.

CAPITOLE

Ce soir et demain soir, à 20 h. 30
Demain dimanche : Matinée à 15 heures
Le grand succès
GABY MORLAY
CHARLES BOYER
sont pour la première fois partenaires dans un grand film de MARCEL L'HERBIER
LE BONHEUR
d'après le drame de HENRY BERNSTEIN
avec : PAULETTE DUBOST
MICHEL SIMON
JACQUE CATELAIN
CE SERA PRUDENT DE RETENIR SES PLACES
Téléphone 1300

Cinéma ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30
Demain :
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
Le grand film d'espionnage
L'ESPIONNE AUX CHEVEUX D'OR
avec
Gilbert Roland *Constance Bennett*
Un film magnifique, qui évoque d'une façon saisissante la vie angoissante et périlleuse des espions.
Réservez vos places à l'avance !

DEUILS
En cas de décès, adressez-vous à la
TEINTURERIE FRIBOURGEOISE
Dans un délai de 12 heures, nous pouvons vous fournir une teinture de noir-deuils de tous vêtements confectionnés prêts à être portés.
Les envois postaux reçus le matin sont retournés le même soir.
Magasins : Rue des Epouses et Grand'places, 26, FRIBOURG.
Téléphone 7.93.

BONS VENDEURS
VENDEUSES
sérieux et travailleurs, sont demandés pour la vente d'un article intéressant. Faire offres sous *P 3293 N, à Publicitas, Neuchâtel.*

Leçons d'anglais
Conversations, par demoiselle anglaise. 14915
P. Case postale 27, Fribourg.

Dr Déglise de retour

Chambre meublée
tout confort, **à louer,** prix spécial à logeur attitré.
S'adresser sous chiffres *P 41295 F, à Publicitas, Fribourg.*

Diabétiques !
Nous fabriquons régulièrement le **véritable**
Pain de gluten
recommandé par MM. les médecins. 95
Confiserie
G. REMY, BULLE
Expéditions — Tél. 48

Jeune fille
de 18 ans, **est demandée** pour aider au ménage et au café. Entrée pour le 15 ou 20 octobre. Fille parlant un peu l'allemand préférée. 14925
Faire offres à *L. Frey, Cercle catholique, Neuchâtel.* 14925

Atelier-Ecole de tricotage
M. PEIHSARD-RUEFLI, Pérolles 19
FRIBOURG

Foire aux Provisions Stand groupe X
Nous fabriquons des tricots de qualité en tous genres. Confiez-nous vos commandes et vous serez satisfait. 96-7
Cours de tricotage à la machine et main toute l'année. Gratuit pour tout acheteur.
Immense choix de laines

VISITEZ
lundi
7
Octobre
1935
de 14 à 18 heures
à l'
Hôtel Suisse
FRIBOURG
LES
Fourrures
Ed. SCHMID
Neuchâtel
Choix immense et livraison rapide

A LOUER
2 appartements
de 2 et 3 ch., avec chauff. central, salle de bain et balcon. Entrée à volonté.
S'adresser : Rue Grimoux, 1. 14935

CLINIQUE
La Colline-s.-Territet
demande, pour le 10 octobre, pour le service des employés et pour aider à la cuisine,
JEUNE FILLE
de 18 à 19 ans, propre et active. Gage : 50 fr. par mois. Ecrire à la Direction en joignant copies de certificats. 16263

JEUNE HOMME
cherche chambre et pension ou chambre et pension séparées. 14926
Faire offres écrites sous chiffres *P 14926 F, à Publicitas, Fribourg.*

A vendre
à cause de départ,
MAISON
bien située, à la rue de Morat, Firbourg ville, conviendra pr magasin, etc. Rapport 9 à 12 %. Prix : Fr. 23,000.—. Taxe cadastrale, Fr. 22,000.—.
S'adresser par écrit sous chiffres *P 14919 F, à Publicitas, Fribourg.*

Magasin
neuf, de 72 m², à louer, **avec** ou **sans** appartement, pour le 1er novembre, haut de la rue de Lausanne, large trottoir.
S'adresser : *Macherel, 81, rue de Lausanne.*
Tél. 8.11.

PROFITEZ...
de nos
OCCASIONS
en
Tapis d'Orient
dep. **Fr. 28.–**
Grands magasins de la Société Anonyme
LINO-TAPIS-MEUBLES
Av. des Alpes, 26

COMMERCE
On demande à reprendre magasin, épicerie-mercerie ou autre genre de commerce. — Payement comptant.
S'adresser par écrit sous chiffres *P 41296 F, à Publicitas, Fribourg.*

L'embonpoint
est un signe de l'âge. Empêchez le avant qu'il ne soit trop tard. Pourquoi sont les stars de cinéma toujours jeunes ? Parce qu'elles font usage régulier du thé amaigrissant LEOBAL du Dr. Weinreich. Echantillons gratuits par le fabricant : Pharmacie du Lion à Bâle 5.
Pour une cure : 1 paquet Fr. 8.—, ½ paquet Fr. 4.25 ; 1 paquet pour une semaine Fr. 1.50. Dans toutes les pharmacies.
Demandez exclusivement le thé **LEOBAL** du Dr. Weinreich
Se vend aussi sous la forme de dragées nommées « Dragées Leobal du Dr Weinreich » Fr. 4.-, Fr. 6.50, cure ent. 12.50

A LOUER
les pâturages
DES VEYTOURS ET RUSTOZ, rière Bellegarde. 2977 F
S'adresser à
Mlle M.-L. MORARD, BULLE

Habits d'hommes
usagés, propres, à vendre à vil prix. 20-15
S'adresser de 10-12 h. et 5-7 h., au *48, rue de Lausanne,* IIme étage.

A vendre
domaine de 7 poses au Schœnberg, près Fribourg ville, 4 chambres. Situation saine et tranquille. Jolie vue. Prix Fr. 17,000.
S'adresser par écrit sous chiffres *P 14918 F, à Publicitas, Fribourg.*

Plaques de St-Christophe
Librairies St.-Paul
FRIBOURG

A LOUER
ensemble ou séparément
LES PATURAGES des Chalets Anciens, rière l'Evi, commune de Neirivue, et
la gîte du Mont Currâ, rière Pringy. 2976
S'adresser à
Mlle M.-L. MORARD, gérances, Bulle.

93 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

Le présent de l'Hindou

par P. SAMY

Sur la porte Naritch se retourna pour saluer Berthe encore, tandis que, debout, elle inclinait la tête comme un automate, l'esprit ailleurs, traversé par mille pensées qui, depuis quelques jours, la bouleversaient.

Elle alla au petit salon transformé en studio où sa mère et Pauline ne tardèrent pas à la rejoindre.

— Ah ! leur dit-elle, vous avez manqué la visite de M. Naritch.

— Y a-t-il du nouveau à l'usine ? demanda Mme Barnier.

— Non, répondit Berthe. Il venait t'apporter un exemplaire de son projet de mise de Ville-juif en société.

— Il y tient, fit Pauline. Il t'en avait déjà parlé, maman, à deux reprises.

— Oui. Il m'a exposé toutes sortes de raisons, il m'a éblouie de chiffres. Je l'ai renvoyé à Blancard.

— Il en venait, dit Berthe. Il lui a laissé, comme à toi, comme à moi, des textes de son projet. Je ne sais que faire du mien. Pour ma part, j'accepterai ce que le notaire et toi déciderez.

— Donne ton exemplaire à M. Larcher et demande-lui, c'est de sa compétence, d'étudier l'affaire. Il nous dira ensuite ce qu'il en pense.

Tandis que Mme Barnier et Pauline remettaient leurs vestes et leurs chapeaux à la femme de chambre qu'on avait sonnée, Berthe ouvrit un bahut pour y glisser les exemplaires de l'ingénieur.

Dans ce mouvement, elle fit tomber un journal qu'elle ramassa et qu'elle garda un instant sous ses yeux.

— C'est encore le portrait de cette morte de la rue Parrot que tu regardes ? dit Mme Barnier. Quelle drôle d'idée d'avoir conservé ce document triste et tragique !

— Une idée, maman, qui ne me quitte pas. Je suis certaine de l'avoir vue, cette femme, et j'ai gardé l'impression de son regard ardent et méchant sur moi !

— Où donc l'aurais-tu vue ? dit Pauline.

— Un jour que j'allais me faire livrer à l'usine la nouvelle essence que M. Naritch m'avait promise. Elle était dans le cabinet voisin de ce dernier et j'entendis presque une altercation entre eux dans une langue qui me parut être du russe ou du bulgare. Quand elle sortit, elle me dévisagea avec des yeux très beaux mais très méchants.

— Qui était-ce ? demanda Mme Barnier.

— La femme d'un contremaître de l'usine, qui voulait ramener son mari chez lui, me dit M. Naritch.

— M. Naritch, fit Pauline, a dû la reconnaître dans la morte de la rue Parrot ?

— C'est ce qui te trompe. Je lui ai montré, depuis, ce portrait. Il ne lui disait rien. Je n'insistai pas, mais il n'eût échappé à personne, devant son trouble, que je ne m'étais pas trompée. M. Naritch connaissait cette femme. Il avait sans doute ses raisons pour qu'on ne sût point qu'il avait reçu à l'usine cette Olga Barief.

— Pourquoi ? dit Pauline. C'était son devoir d'informer la police, étant donnée la mort mystérieuse de cette femme. Il est des cas où se taire peut vous faire complice d'une action criminelle.

— Oh ! fit Berthe, les étrangers qui vivent chez nous n'ont point notre mentalité. Chez certaines nations, d'ailleurs, les assassinats sont si fréquents qu'on n'y prête point d'attention, l'Etat lui-même, comme dans le pays de M. Naritch, donnant tout le premier l'exemple.

— Enfin, dit Mme Barnier à Berthe, pour mettre fin à cette petite controverse, il n'en fut plus question entre vous.

— Non, mère. D'ailleurs, depuis ce jour-là, je n'avais plus revu M. Naritch, mais il avait profité de cette occasion pour me mettre au courant de sa vie passée, en Russie, dans les mines pétrolifères de Bakou et en Syrie.

— Ton père m'avait jadis donné ces détails qui n'avaient au surplus aucun intérêt pour moi. Il le proclamait fort intelligent, travailleur et connaissant à fond son métier. Personnellement, il ne me disait rien. Je le recevais à ma table comme je l'y recevrais encore, mais il ne m'a jamais été sympathique.

— Il a cependant d'excellentes manières, fit Berthe.

— Manières étudiées, répliqua Mme Barnier. Il manque de naturel. Son regard est étrange et fuyant, sauf quand il s'arrête sur toi.

— Oh ! maman, s'écria Berthe, tandis que Pauline souriait.

— Si tu crois que les mères ont des yeux pour ne point voir. Je ne lui en fais pas un crime. Il admirait ta beauté, c'était si naturel. Vous vous plaisez, lui et toi, à caqueter ensemble et à échanger ensemble des balles de tennis. Tout cela n'a pas d'importance... Mais, fit-elle, en regardant sa fille dont la figure s'était empourprée, est-ce que par hasard il aurait manifesté l'intention de t'épouser ?

— Pourquoi me demandes-tu cela ? fit Berthe.

— Parce que mes paroles ont l'air de te troubler.

— Non, maman, ce qui me trouble, je ne saurais le définir, encore moins en donner une cause. Depuis quelques jours j'ai l'appréhension d'événements qui vont encore s'abattre sur nous. Ce n'est pas la première fois que j'éprouve ces impressions presque divinatoires. Tu t'en souviens, Pauline ? C'était, il y a trois ans, au Brusq, quand éclata un dimanche ce cyclone qui ravagea toute la côte est. J'en avais eu la veille le pressentiment et vous en fis part.

— Imaginations, fit Mme Barnier. Quand les événements se sont produits, on se figure toujours qu'on les a prévus... Mais, ajouta-t-elle en regardant un cartel en cuivre accroché au mur, c'est l'heure du déjeuner. Qu'attend Brocard pour nous prévenir ?

Elle avança la main vers le bouton d'une sonnerie dont on entendit au loin le vibrant appel.

Mais personne ne vint. Cependant des bruits de voix arrivaient du corridor sur un ton de dispute.

— Va donc voir ce qui se passe, Pauline, dit Mme Barnier, tandis que Berthe rangeait dans le bahut les exemplaires de Naritch.

La jeune fille sortit du petit salon et on perçut sa voix qui se mêlait à celles des domestiques.

Tout à coup, elle revint tenant en main un journal qu'elle donna à sa mère, tandis que s'étant laissé tomber sur une chaise basse, elle se prit la tête entre les mains et éclata en sanglots.

(A suivre.)

M.-H. Lelong, O. P.
LA MESSE VIVANTE
Prix : Fr. 2.75
EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL

Spécialités du Buffet

du 5 au 11 octobre 1935

Samedi	La Poularde au Gros Sel	**3.—**
Dimanche	Le Râble de Lièvre à la Crème	**3.—**
Lundi	La Choucroute Garnie du Buffet	**3.—**
Mardi	Le Rognon de Veau Berrichonne	**3.—**
Mercredi	Le Civet de Lièvre aux Nouilles	**2.50**
Jeudi	La Potée vaudoise	**3.—**
Vendredi	Le Turbot à l'Amiral	**3.—**

1er étage **BUVETTE**
SALLES POUR SOCIÉTÉS

TOUS LES JOURS :
Râble de Lièvre à la Crème 3.—
Civet de Lièvre Chasseur 2.50

FRIBOURG **Chs Mayer-Gex.**

DIMANCHE, 6 OCTOBRE

RECROTZON

à l'auberge de Barberêche

BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale. 14909
Le tenancier.

Ne laissez pas dormir....

au fond d'un tiroir de superbes photos ou gravures, car, à peu de frais, vous pouvez acheter des cadres porte-photos et faire soigner de façon parfaite tous vos encadrements, chez

W. BOPP
tapissier-décorateur
Rue du Tir, 8 Tél. 16.48

MOTOS

d'occasion

MOTOSACOCHE 500 TT, jubilé, mod. 34	**1400.–**
Calthorpe 350 TT, mod. 29-30	**500.–**
MOTOSACOCHE 500 latérales, mod. 31	**850.–**
Universal 500, course, sans éclairage	**420.–**
MOTOSACOCHE 350 TT, mod. 33-34	**950.–**
A. J. S. 350, latérale, sans éclairage	**200.–**
Motosacoche 350 TT, mod. 27, équipée	**350.–**

Chez **Louis STUCKY, motos, Beauregard 12 b**

UNIVERSITE DE GENEVE

Semestre d'hiver 1935-36

Les cours commenceront le *25 octobre 1935.* Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Université. 1975

TIR A BALLES

L'Ecole d'officiers d'infanterie de la Ire division exécutera **des tirs à balles les jeudi 10 octobre et vendredi 11 octobre, chaque jour, de 7 h. 30 à 15 h. 30.**

PLACES DE TIR :

a) Région de **Les Paccots,** en direction des pentes de **Bon-Riaux** (sentier rive droite Veveyse à Châtel interdit).

b) Région de **La Briaz,** contre les pentes est du **Mont Corbettaz.**

Des sentinelles seront placées sur les cheminements dangereux. Le public est prié de se conformer à leurs ordres. 29014

Lausanne, le 4 octobre 1935.

Le commandant de l'Ecole d'officiers.

RADIO INGELEN

présente comme nouveauté le

COLUMBUS 5 lampes
ondes 18 à 2000 m. **Fr. 420.–**
EXCELSIOR **Fr. 580.–**
MIRABELL **Fr. 480.–**

Pour une démonstration à votre domicile, adressez-vous à

C. RAUBER, technicien, Fribourg
GRAMO-MUSIQUE
Nouvelle adresse : **Pérolles, 17.**

Supérieure par son poids et sa qualité à la plupart des phosphatines et farines lactées,

LA PHOSFARINE PESTALOZZI

est le meilleur aliment pour la formation des os chez l'enfant. **Le déjeuner fortifiant idéal des adultes et de ceux qui digèrent mal.** La boîte **Fr. 2.25,** pharm., drog., épic., coop. 5-13

Gratis

1 GROS CUBE SAVON SUNLIGHT

pour 3
grands emballages à votre choix

RADION · VIM · LUX

Cette offre est valable dans tous les magasins où se vendent les produits Sunlight. Mesdames – Pensez à cela quand vous allez faire vos achats.

RVL 1-0264 SF — SAVONNERIE SUNLIGHT OLTEN - FONDÉE EN 1898

Professeur-Etudiant

A louer dans villa **chambre meublée indépendante** (studio) ; chauffage central, cabinet de toilette, eau courante, terrasse.

S'adr. sous *P 14888 F. à Publicitas, Fribourg.*

Ménage de 2 personnes cherche

jeune fille

sachant faire la cuisine. Entrée immédiate.
Faire offres, avec photo, sous chiffres *P 14.911 F, à Publicitas, Fribourg.*

On achèterait des

marrons

sauvages au prix de 3 fr. les 100 kg. Doivent être livrés le jeudi et samedi, de 2 h. à 5 h. 41289
Peissard J., Les Neigles, Fribourg.

Auguste Henry, à Nîmes, Gard, France, vous offre son vin rouge

Côteaux

1er choix

à Fr. 77.— l'hectol., tous frais compris en votre gare. Vins vieux extra de bouteilles 108.- et 120 fr. l'hectol. 14210

A VENDRE

un

piano d'étude

Bonne occasion. Bas prix.
S'adresser :
« Le Cottage », Chemin des Grottes, 22, Fribourg.

Pour café

A vendre **radio-gramo** combiné, grand meuble en chêne massif, sonorité puissante, bas prix.
S'adresser : **M. Rob. Lauper, route de Bertigny, 5** (1er étage).

Café

A LOUER

Le « Café du Midi », à Sédeilles, sur route Fribourg-Romont, est à louer. 14893
S'adresser à **Oscar Marratel,** propriétaire.

Fermier ayant déjà son personnel cherche

A LOUER

domaine de 6 à 15 poses. Intérêt d'avance.
S'adresser sous chiffres *P 14903 F, à Publicitas, Fribourg.*

A LOUER

à Montagny-les-Monts, **pour 1er mars 1936 maison de campagne** 5 chamb., écurie, grange, remise avec beau verger et jardin. 14890
S'adr. à *Bugnon Florian, Torny-le-Grand.*

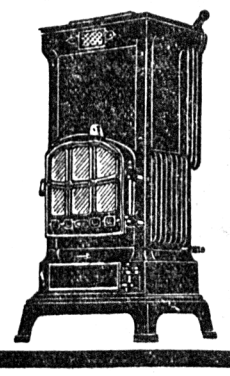

Chauffage économique par Calorifères „ Ciney "

Entretien et frais d'exploitation réduits au minimum.

Exposé à la Foire aux provisions

H. Poffet, rue J. Gachoud, Fribourg.

CHOISISSEZ

dès aujourd'hui le

porte-plume

qu'il vous faut :

Parker
Waterman's
Monte Rosa
Pacific
Semper, etc.

Librairie St-Paul
Magasin de Pérolles, 38
FRIBOURG

Librairie catholique
130, Place Saint-Nicolas

JE CHERCHE

grand local

avec pièce attenante (chauffage central) et petite cave. Rez-de-ch. ou 1er. Ecrire sous chiffres J. R. au bureau d'annonces des « **Freiburger**

LISEZ tous CECI

Pour raison de santé, à vendre en Valais **CAFÉ-RESTAURANT PENSION,** avec superbe campagne ombragée attenante, de 17,000 m². But de promenades magnifiques. Proche d'un centre. Conviendrait également à famille nombreuse, s'intéressant évent. à la culture des fraises, arboriculture.

Tous renseignements donnés par M. André Dupraz, chez M. Adolphe Luthy, à Bulle.

Dimanche et lundi, 6 et 7 octobre

BÉNICHON

à l'hôtel du

« Cœur brûlant », à Cormondes

Dîners et soupers de bénichon
Bonne musique

Invitation cordiale 14916
Famille Schafer.

A vendre

bon piano

à l'état neuf, buffet de salle à manger Henri II avec 6 chaises et table, selon désir, le tout très soigné.
S'adresser, à *Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 41292 F.*

POUX

ainsi que les œufs détruits en une nuit avec « **Pousna** » (breveté), à 1 fr. 60. 7697
Dépôt chez **J. Mülhauser, coiff. (Samaritaine), Fribourg.**

Fermier solvable

cherche à louer domaine de 35 à 70 poses. Entrée : février 1936. — Faire offres s. chiffres *P 41293 F, à Publicitas, Fribourg.*

A vendre

1 belle truie portante pour le 22 octobre, 2me nichée, sage.
S'adresser à *C. Cotting-Buchs, Chevrilles.*

Marg. CHAPPUIS

prof. de chant

REPREND SES LEÇONS

S'adresser à **M. Von der Weid,** magasin de musique, ou chez **Mlle Heimo,** orphelinat de la ville. 1481

Pension-Famille

Rue du Tir, 15, 2me étage
avec confort moderne

Jolies chambres meublées depuis 35 fr.

Pension : 100 fr. par mois

Dîner seul : 1 fr. 70

Les chambres se louent avec la pension ou pension seule. 14910

Se recommande :
Mme Sapin-Théraulaz.

Cercle catholique Fribourg

HOTEL SUISSE

Première soirée familière de la saison
Dimanche, 6 octobre, à 20 h. 30

LOTO **ORCHESTRE**

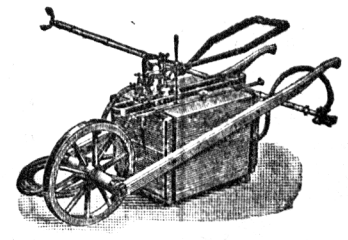

La pompe FORTUNA
est la meilleure pour le traitement des arbres et pour blanchir les écuries.
Exposée à la Foire aux Provisions
Fabrication suisse

MAURICE ANDREY

Machines agricoles **FRIBOURG**

Café de l'Etoile

CORMONDES

Dimanche et lundi 6 et 7 octobre

BÉNICHON

BONNE MUSIQUE

Se recommande : *Ad. Schneuwly,* tenancier.

CAFE BELVEDERE

Samedi dès 20 h. et dimanche dès 11 h.

CONCERT APERITIF

et dès 15 heures

CONCERT ET PRODUCTIONS

donnés par le célèbre *Alfred Aquillon,* de Neuchâtel

Se recommande : *Ad. Bielmann.*

Faites réparer votre

machine à coudre

par un spécialiste.
S'adresser chez **FELCHLIN, Md. tailleur, 22, rue de la Banque**

Personne

de toute confiance, connaissant la tenue d'un ménage soigné, cherche place chez monsieur seul ou dans petit ménage.

S'adresser par écrit sous chiffres *P 41285 F, à Publicitas, Fribourg.*

Lic.-ès lettres

donnerait leçons latin, grec, français. 41280

S'adresser à **E. Yerly, Villars-sur-Glâne.**

ECOLE GRATUITE DE NURSES

Stage et études en pouponnière. Situations assurées aux élèves. Ecrire : Mlle Coutelier, 64, rue du Château, Boulogne (Seine) France. Joindre affr pour réponse. 85031

A VENDRE

1.- **Domaine** de 9 poses.
2.- **Domaine** de 15 poses.
3. **Domaine** de 19 poses.

Bâtiments en bon état et terrains de bonne qualité.

S'adresser par écrit à *Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14853 F.*

A LOUER

appartement de 6 pièces & 2 pièces pour BUREAUX, avec tout confort moderne. 14543

S'adr. à « LA SUISSE », *Assurances, Place de la Gare, 38, Fribourg.*

A VENDRE

Moulin, scierie, batteuse, trieur et domaine de 50 poses (y compris 6 poses de forêts). Le tout en plein rendement.

S'adresser par écrit sous chiffres *P 14779 F, à Publicitas, Fribourg.*

Oignons ou Durillons

Le soulagement est immédiat. Fr. 1.30 la boîte dans toutes pharmacies et droguerles.

Zino-pads Scholl

Places vacantes

dans toutes branches.

Demandez les conditions de l'*Observateur de la presse, Lucerne* 1071

MIEL pur du TESSIN

garanti et contrôlé ; envoi contre remb. en bidons de 5 kg. à Fr. 3.50 par kg. Prix spéciaux pr grandes quantités : chez *B. Svanascini*, apiculteur à *Mendrisio*. C. P. 843. 1026

CHEVAUX

pour abattre et accidents sont payés un bon prix par la *Boucherie chevaline centrale*, Louve, 7, LAUSANNE. *H. Verrey.*

Téléphones : Boucherie 29.59. Domicile 29.260.

BANDAGES HERNIAIRES

élastiques, dernière nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez **F. GERMOND, sellerie PAYERNE.** 425 1

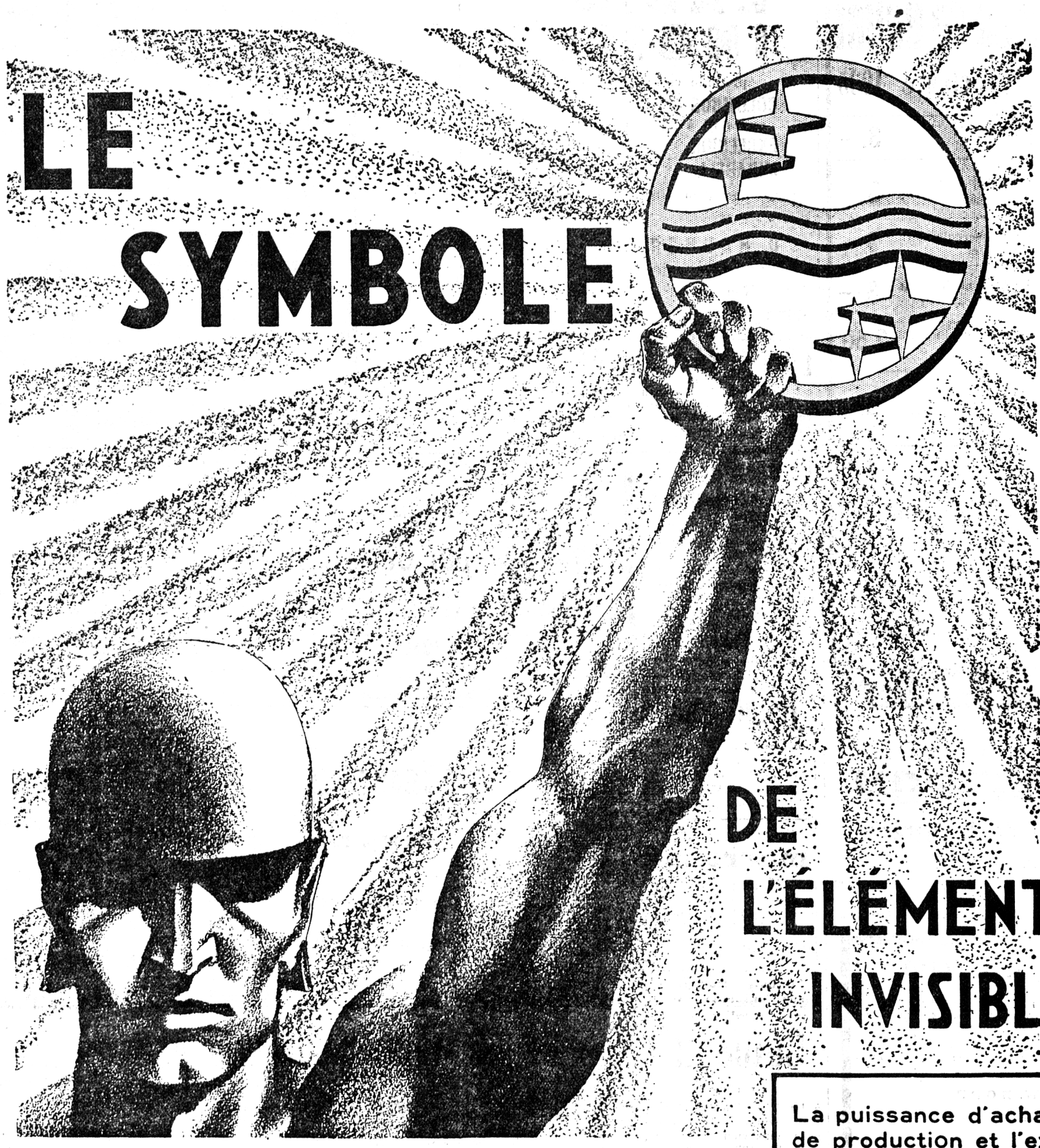

La puissance d'achat, de production et l'expérience du plus grand constructeur de radio du monde donnent à chaque poste Philips une plus value, un "Elément invisible" symbolisé par cette marque qui garantit à prix égal un supplément de qualité.

Tous nos nouveaux postes 1935-1936 portent cette marque. Trois d'entre eux illustrent cette page : un Octode-Super très sélectif, un Super-Inductance très musical et enfin — création nouvelle de Philips — un Multi-Inductance.

TYPE 535. **Montage Multi-Inductance** - *Trois récepteurs en un - Tons les avantages réunis des Super-Inductance et des Octode-Super - Réception sur ondes courtes aussi aisée que sur ondes longues - Réglage visuel - Antifading différé - Cadran interchangeable - Peut fonctionner sans antenne, ni terre.*

Prix : fr. 425.—

TYPE 637. *Montage Super-Inductance - Extrêmement musical ne laisse échapper aucune nuance - Cadran micro-index interchangeable - 6 lampes - Antifading - Sensibilité parfaite -Peut fonctionner sans antenne, ni terre.*

Prix : fr. 365.—

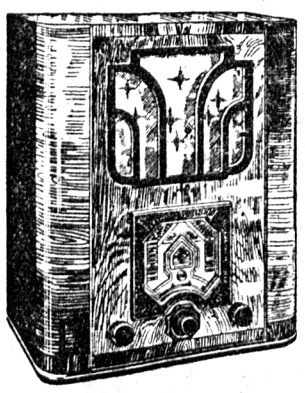

TYPE 525. *Montage Octode-Super, extrêmement sélectif et sensible - Cadran interchangeable - Antifading - 6 lampes - Un poste à performances.*

Prix : fr. 320.—

PHILIPS RADIO

Demandez de suite un essai des modèles **PHILIPS 1936** chez :

L. VON DER WEID, Radio

Nous reprenons votre ancien poste au meilleur prix — 18 mois de crédit — Installations soignées — Exemple au comptant — Garantie sur chaque poste.

29, RUE DE LAUSANNE. Tél. 20. FRIBOURG

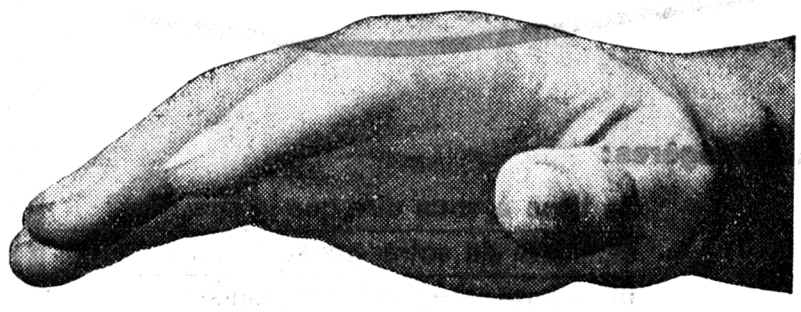

La «Winterthour-Accidents»

protège actuellement plus d'un demi million de personnes dans presque tous les pays d'Europe et, jusqu'à présent elle a déjà payé 780 millions de francs d'indemnités de sinistre.

Un jour aurez-vous peut-être aussi besoin de ses secours matériels.

Winterthur

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS A WINTERTHOUR

PERRIN, WECK & BULLIARD,

FRIBOURG, RUE DE ROMONT, 18.

Crédits, Prêts

pour l'achat de mobilier ou machines, pour libération de dettes, pour l'acquisition de trousseaux, etc., vous obtiendrez à conditions avantageuses par la **Kregelda-Genossenschaft,** caisse de crédit à terme différé sans garantie immobilière, **Zurich, Gerechtigkeitsgasse, 25.** — Demandes joindre 40 ct. en timbres-postes.

Vente juridique
d'une VILLA

Lundi 7 octobre 1935, à 15 heures, à la salle du tribunal, Maison de Justice, **à Fribourg,** l'office vendra les immeubles art. 1734 5 ab du cadastre de Fribourg, Schœnberg N° 23, comprenant villa de 8 pièces, cuisine, cave, buanderie, garage et jardin de 960 mètres, dépendant de la faillite d'**Augustin Genoud, architecte, à Fribourg.** Taxe cadastrale Fr. 60.070.—. Estimation de l'office : Fr. 50.000.—. 14208

Office des faillites de la Sarine.

Pour le 25 octobre prochain ou date à convenir

A LOUER

appartement très confortable de 5 grandes chambres très ensoleillées (1er ét.). Situation Champ des Cibles. Prix de location Fr. 90.— par mois.

S'adresser sous chiffres *P 14806 F, à Publicitas, Fribourg.*

A LOUER

dans maison **neuve,** à Villars-sur-Glâne, à 1 minute de la station CFF,

1 APPARTEMENT

de 3 chambres, cuisine, avec chauffage central, dépendances et jardin.

S'adresser à **L. Kaiser, à Matran.** 14889

FRAIS PUR ACTIF

Ferment CURE

Ferment concentré de raisins

Remède naturel inoffensif, le plus efficace contre tous **vices du sang, maladies de la peau, furoncles, abcès, acné, boutons, démangeaisons.**

Spécifique également du **manque d'appétit,** de l'**anémie,** de la **dyspepsie,** des **maladies de l'estomac,** grâce à son pouvoir de désintoxication et à ses ferments actifs.

Puissant régulateur de l'assimilation, il élimine l'**acide urique** et constitue donc un agent de lutte contre le **rhumatisme,** la **goutte** et prévient la **formation des calculs biliaires.**

Agit avec succès dans les cas de **diabète** ainsi que **contre les constipations** même opiniâtres. Facilite les **cures d'amaigrissement.** 93-1

Le meilleur dépuratif p. les cures de printemps et d'automne

Prix par flacon Fr. 5.—. Cure de 3 flacons Fr. 12.50

PHARMACIE ESSEIVA

Téléphone 106 – FRIBOURG – Rue de Romont, 6

Exigez la marque Ferment Cure.

ASSURANCES

Pour assurance facile, trouvant son utilité dans tous les ménages, on cherche pour chaque ville du canton de Fribourg, personne très sérieuse. Gros gain à personne capable.

Ecrire sous chiffres **B 12274 L, à Publicitas, Lausanne.**

Conservez votre santé et prenez

régulièrement un bain chaud aux

Bains des Places

FRIBOURG

RUE DE LA BANQUE, 22 **Tél. 17.15**

Ouverts tous les jours, 10 cabines. 168-1

Nous avons encore à louer des appartements de 2, 3 et 4 pièces avec tout confort moderne, chauffage et eau chaude par concierge, salle de bains, frigidaire, ascenseur, buanderie, dévaloir, cave, 13592

à Pérolles « Bon Air »
Avenue de Pérolles, 75 et 77.

Pour tous renseignements et conditions s'adresser à la *Régie d'Immeubles, Guillaume de Weck, agence Immobilière Perrin et Weck, 18, rue de Romont, Fribourg.*

Jeune tailleuse

diplômée demande place chez bonne tailleuse pour dames, pour se perfectionner. 41288

S'adresser sous chiffres *P 41288 F, à Publicitas, Fribourg.*

Pour tous vos besoins

d'argent

adressez-vous à *case postale 148, Yverdon.* 4501 Pas d'avance en capital. Pas de parts sociales à souscrire. Timbre réponse.

A vendre

12 chèvres blanches de la race de Gessenay.

Emile Meyer, Bellevue, Fribourg.

Photographes amateurs

faites agrandir vos souvenirs de vacances sur papier de luxe **en couleurs naturelles.** 65446

Vous obtiendrez de véritables tableaux.

9 × 12 c. p.	13 × 18	18 × 24
1.20	**1.80**	**2.50**

Franco de port et d'emballage. — Louis Nyauld, photographe, 16, rue Joseph Girard, Carouge, Genève.

Invention sensationnelle

Accumulateur pour lampes de poche

(Batteries). Durée : 800 heures. Prix : Fr. 2.90. Egalement pour vélos ; s'adapte à chaque lampe de poche. Poire appropriée, 50 ct. 57-13

Maag, en gros, Gossau (St. Gall)

A AUTIGNY

DIMANCHE, 6 OCTOBRE

GRAND RECROTZON

BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale. 14913

Le tenancier.

Dr Lincio
PAYERNE

reprendra ses consultations lundi 7 octobre

A LOUER

à 5 minutes d'une gare, près Fribourg, un

JOLI LOGEMENT

neuf, bien situé, de 3 ou 4 chambres, cuisine, cave, buanderie, chauffage central et jardin ; entrée à volonté.

S'adresser sous chiffres *P 14907 F, à Publicitas, Fribourg.*

A LOUER

2 appartements très ensoleillés, de 5 et 6-7 chambres, dépendances, tout confort, jardin, *prix très avantageux.* 11680

S'adresser : *Route de Villars, 5, 1er étage.*

Une nouveauté de Knorr

Consommé aux Croûtons !

Un potage qui se prépare en moins de 5 minutes ; c'est la soupe des gens pressés qui, malgré leur hâte, ne veulent pas sacrifier la qualité d'un repas. L'excellent bouillon, de goût naturel, accompagné de petits croûtons, sera apprécié par tout le monde. Et le prix ? Eh bien, il est très modique - comme pour tous les produits Knorr - de sorte que chaque famille peut se faire le consommé aux croûtons Knorr.

1 saucisse pour 5 assiettes ne coûte que 35 cts.

SOCIETE SUISSE DES COMMERÇANTS

SECTION DE FRIBOURG

Cours commerciaux et de langues

AUTOMNE-HIVER 1935-1936

Ouverture des Cours : Lundi 21 octobre 1935

SALLES DU TECHNICUM DE FRIBOURG, Pérolles

Branches	*Jours*	*Nomb. d'heures*
1. Français inférieur	lundi et jeudi	(60 h.)
2. Français moyen	lundi et jeudi	(60 h.)
3. Français supérieur pour élèves langue allemande	mardi et vendredi	(60 h.)
4. Français pour élèves de langue française	lundi et mercredi	(60 h.)
5. Allemand inférieur	lundi et jeudi	(60 h.)
6. Allemand moyen	lundi et jeudi	(60 h.)
7. Allemand supérieur	mardi et vendredi	(60 h.)
8. Anglais inférieur	lundi et mercredi	(60 h.)
9. Anglais moyen	mardi et vendredi	(60 h.)
10. Anglais supérieur	mardi et vendredi	(60 h.)
11. Italien inférieur	mardi et vendredi	(60 h.)
12. Italien supérieur	lundi et jeudi	(60 h.)
13. Comptabilité	mardi et jeudi	(60 h.)
14. Droit commercial	jeudi	(30 h.)
15. Sténographie Aimé-Paris débutants	mardi	(30 h.)
16. Sténographie Aimé-Paris entraînement	mercredi	(30 h.)
17. Sténographie Aimé-Paris entraînement supérieur	vendredi	(30 h.)
18. Correspondance commerciale française	vendredi	(30 h.)
19. Sténographie Stolze-Schrey allem. débutants	mercredi	(30 h.)
20. Sténographie Stolze-Schrey allem. entraînement	jeudi	(30 h.)
21. Publicité artistique et commerciale	mercredi	(30 h.)
22. Dactylographie débutants et entraînement	lundi	(30 h.)

(Place du Collège N° 19)

PRIX DES COURS :

Pour les membres de la Société suisse des commerçants : Fr. 6.— pour la première branche de 60 heures, Fr. 4.— pour chaque branche subséquente.

Pour les non-membres : Fr. 12.— pour la première branche de 60 heures, Fr. 10.— pour chaque branche supplémentaire.

Pour les branches de 30 heures, sauf la dactylographie, les prix ci-dessus subissent une réduction de 50 %.

Il est en outre perçu une finance de garantie de Fr. 5.—, restituée à la fin du cours si celui-ci aura été suivi régulièrement.

LE PAYEMENT SE FAIT LORS DE L'INSCRIPTION

La commission des cours se réserve d'apporter, éventuellement, des changements à l'horaire ci-dessus.

Les cours sont donnés de **20 h. à 21 h. 30.**

Les inscriptions sont reçues chez :

M. J. Guggenheim-Schneider, place de la Gare (La Perfection).
Librairie M. Josué Labastrou, rue de Lausanne.
Librairie J.-C. Meyer, Paul Meyer succ., place de la Cathédrale.

RENSEIGNEMENTS : Louis Braillard, administrateur des cours, 25, rue Guillimann (Champ des Cibles), téléphone N° 9.44, ou café de l'Université, téléphone N° 6.81.

Les dames sont admises aux cours et dans la Société.

Les nouveaux membres admis dans la Société pendant la période d'inscription sont libérés de la finance d'entrée.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 19 OCTOBRE 1935

Ne se présenter aux cours qu'à réception de la convocation qui sera envoyée à chaque participant.

Distribution gratuite de

Crème Marylan

(produits suisses)

à 6000 dames !

Envoyez-nous votre adresse exacte avec le bon ci-dessous et vous recevrez, sans engagement pour vous, tout à fait gratuitement et franco, un tube de la célèbre crème Marylan.

La crème Marylan agit miraculeusement En peu de jours, vous paraîtrez visiblement plus jeune, votre teint se trouvera embelli La crème Marylan élimine les impuretés de la peau, les points noirs, boutons, rides, plis et pattes d'oie. Son emploi rend la peau étonnamment délicate et blanche. On obtient, grâce à la crème Marylan,

Un teint frais comme la rose, pur, délicat comme une fleur

Ni les atteintes des intempéries ni un travail ardu ne nuisent au teint soigné à la crème Marylan. Ce teint gardera son attrait de jeunesse et sera toujours agréable à voir.

Faites-en tout de suite l'essai

Il sera distribué 6000 échantillons mais, comme cette provision sera rapidement épuisée, nous vous conseillons de découper le bon ci-dessous et de nous l'envoyer tout de suite avec votre adresse exacte.

S. A. 20 St

Nouveauté : Crème Marylan spéciale de nuit.

La crème Marylan est en vente dans toutes les pharmacies, droguerie et dans tous les salons de coiffure en boîtes aux jolis décors renfermant soit un grand tube de crème Marylan, produit inaltérable, au prix de 4 fr. ou un demi-tube de la même qualité, à 2 fr. 50, ainsi qu'un tube de crème Marylan spéciale de nuit à 2 fr.

ETABLISSEMENT MARYLAN, GOLDACH, SAINT-GALL, 102

Bon gratuit : Etablissement Marylan, Goldach, Saint-Gall, 102. Envoyez-moi gratuitement et franco un tube de chaque crème de beauté Marylan pour le jour et crème Marylan spéciale de nuit.

A saisir tout de suite, à Genève

Occasion unique, cas force majeure, **maison de 5 pièces avec café,** remise entièrement à neuf, Frigomatic, 2780 m. de terrain, grande terrasse ombragée ; accès direct sur le lac ; à vendre.

Ecrire sous chiffres P 34641 X, Publicitas, Genève.

LUGANO Maison de repos Villa Raffaele-Edelweiss — 50 chambres, installation nouvelle, avec eau courante. Pension depuis **Fr. 7.—.** Pour les dames, logement séparé dans bâtiment voisin. — PROSPECTUS.

Grande vente de mobilier
VILLA « LES MARRONNIERS », à TERRITET

(à deux minutes de la gare)

Mercredi 9 octobre Jeudi 10 octobre 1935

(éventuellement le jour suivant). On vendra de gré à gré et à bas prix *tout le mobilier de deux grands appartements,* à savoir :

Plusieurs chambres à coucher noyer et chêne simples, avec deux lits et avec grand lit, complets.

Une belle salle à manger moderne, en chêne et ormeau avec buffet bas, desserte, table ovale à rallonges et 6 chaises cuir.

Un bel ameublement tout sculpté avec 2 buffets-dressoirs, table à rallonges, 6 chaises et 1 glace. Tableaux. Appliques. *Beaux salons Louis XVI sculptés* et *un en acajou sculpté. Beau piano à queue noyer poli. Un piano droit. Des fauteuils, canapés ; tables diverses,* chaises, guéridons, armoires, vitrines, *commodes* noyer et acajou, bibliothèque, pendules. *Joli secrétaire de dame Louis XV* marqueté, commode marquetée, tables à ouvrage et à jeux, tables à écrire, *bureau-ministre noyer,* desserte, glaces. *1 chambre à manger noyer, chaises cuir, tapis moquette et Orient. Divers meubles anciens,* tels que : armoire, bureaux-commodes, bureau « bonheur de jour », armoire vitrée cerisier, paravent sculpté, tables. *Superbe bureau-cylindre en acajou et palissandre avec tiroirs de chaque côté, 1 canapé Louis XIV en palissandre. Ainsi que meubles ordinaires,* soit : *lavabos, lits complets à 1 et 2 places, commodes, chaises, tables, canapés. Machine à coudre à pied. Fourneau à gaz « Le Rêve », 3 feux. Aspirateur à poussière.* Appareil Radio ancien modèle avec antenne. *Quantité d'autres meubles. TOUT DOIT ETRE VENDU. Beaux appartements à louer.*

Villa à louer

La Banque de l'Etat met en location la villa Bodevin, à Beauregard, pr le **25 octobre 1935,** ainsi qu'une partie des ateliers et hangars attenants. — S'adresser au Siège central, bureau N° 14, 2me étage. 56-3

Mesdames

S'il vous faut pour la saison un bon manteau, un costume tailleur, une jolie robe, adressez-vous en toute confiance à

Mme Vve Clément-Dietrich,

Rue St-Pierre, 16 **Fribourg**

Sûrement vous serez satisfaites.

● Prêts ●

prompts et discrets, également sans garantie, par **Kleinkredit S. A.,** Marktgasse 51, II, **Berne.** Tél. 28.248. 3114

FOURS A PAIN

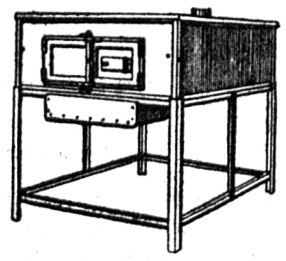

système nouveau supprimant les formes et produisant le meilleur pain.

Très économique

Facilités de payement

H. Schnetzler

constructeur spécialiste

Impasse des Rosiers 19, tél. 11.66, Fribourg

Régie d'immeubles, Guillaume de Weck

Agence Immobilière Perrin et Weck
18, rue de Romont

APPARTEMENTS A LOUER

Av. de Pérolles, 73 : 3 ch., cuisine, ch. de bains, cave, galetas, chauffage central à l'étage.

Av. de Pérolles, 22 : 4 ch., mansarde, cuisine, ch. de bains, chauffage et eau chaude par concierge.

Av. de Pérolles, 15 : 5 ch., mansarde, ch. de bains, chauffage et eau chaude par concierge

Rue Fries, 3 : 3 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage et eau chaude par concierge.

Rue du Tir, 15 : 5 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage central général et eau chaude courante, ascenseur.

Rue Grimoux, 12 : 4 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage central à l'étage. 13297

Rue de Lausanne, 51 : 2 chambres pour bureaux (ancienne étude not. Quartenoud).

Criblet : 2 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage général et eau chaude.

Rue St-Pierre : 1er étage dans villa, 6 ch., mansarde, chauffage général, part au jardin.

Av. Pérolles, 8 : magasin avec grande cave.

Mise en garde

Nous informons notre fidèle clientèle que M. et Mme Ranzoni ne font plus partie de notre organisation.

Pour éviter tout malentendu et que notre honorable clientèle soit toujours servie avec satisfaction, nous la prions de réserver bon accueil à nos seuls représentants autorisés dans le canton de Fribourg :

MM. **Franz Kohl,** rue Grimoux, 38, à **Fribourg**
Jean CALPINI, à Bulle

Produits alimentaires hygiéniques
« MALTORIA »
Montreux.

Au Marché-concours

de semences de céréales d'automne à Guin

il y a grand choix en très bons lots de

Froment Mont-Calme 22
Froment Plantahof **Froment Alpha** (nouvelle variété)

On vend seulement des semences visitées et approuvées par la Station fédérale d'essais, à Oerlikon.

Expédition par chemin de fer au tarif réduit de 50 %.

Le marché-concours dure pendant toute la période de semence d'automne. 170-5

Adressez vos commandes au

Syndicat des sélectionneurs de la Singine, à Guin. (Tél. 45.80)

Richelieu messieurs, de qualité

Séries à Fr. 12.80 — 14.80 — 18.80
Série avantageuse Fr. 8.80

KURTH, FRIBOURG

51, rue de Lausanne
2, rue de Lausanne

A remettre tout de suite dans ville industrielle bord Lac Léman

BON COMMERCE DE LAITERIE

Vente journalière 600 l. Agents d'affaires s'abstenir. Ecrire sous chiffres **K 12088 L, à Publicitas, Lausanne.**

En vente aux services industriels, chez les installateurs, les marchands de fourneaux et d'articles de ménage. 1411 Q

"ASTRA" Fabrique d'huiles et de graisses alimentaires S.A., Steffisburg

Le jugement des ménagères:

Je tiens à vous dire que je suis très satisfaite de votre graisse, j'en fais un usage **régulier** dans mon ménage.

Mme H., Nidau, le 21 octobre 33.

ASTRA

la graisse d'arachide vraiment excellente

entw. allenbach, bern

Automobiles

A LIQUIDER, à prix exceptionnel, voitures neuves, marque « Vauxhall », 6 cyl. 9 CV, dernier modèle. Réelles occasions, sauf vente entre temps. 82-3

BRULHARDT frères, Fribourg. Tél. 1000.

Sociétés de musique !

Faites réparer vos instruments à prix favorables ; pour cela, adressez-vous aux spécialistes. 438-2

RUFLI & VONNEZ, PAYERNE, 9. Tél. 261.

Agents-correspondants

membres du T. C. S. ou de l'A. C. S. recherchés dans toutes les localités de la Suisse. Gain accessoire intéressant. Faire offres sous chiffres K 9826 X, Publicitas, Genève, en indiquant situation, âge, références.

Café

Pour l'achat d'un Café-Restaurant, on engagerait

COLLABORATRICE

au courant de la partie et disposant d'un petit capital. Affaire très intéressante.

Offres écrites sous chiffres **P 14899 F, à Publicitas, Fribourg.**

Mises publiques

L'Hoirie de feu Elisa GRAND, née Bard, exposera en mises publiques **le lundi 14 octobre, à 15 heures,** dans une salle particulière de **l'Hôtel de Ville, à Semsales,** une maison comprenant 2 logements, caves, grange, remise, environ 1000 m² de jardin attenant. Belle situation au centre du village de Semsales, à proximité de la gare. Conviendrait pour commerçant, tailleur, cordonnier, modiste, comme aussi pour agriculteur. Très joli aussi pour séjour de campagne. Conditions favorables de payement.

Pour visiter, s'adresser à M. Arnold Grand, à Semsales. 14901

L'Almanach catholique de la Suisse

française vient de sortir de presse.

Demandez-le à votre libraire.

Prix : 90 centimes.

Souffrez-vous des pieds ?

Sachez, Mesdames et Messieurs, que le meilleur remède et le plus rationnel est de porter des chaussures faites spécialement pour vous, par un spécialiste ayant beaucoup d'expérience et capable de vous faire des chaussures confortables et élégantes. Grâce à mon procédé spécial, vous serez délivrés de tous vos maux. P 14778 F

J. Rébétez, bottier, Morat
rue du Château, 10

On se rend à domicile

AUCUN DOUTE POSSIBLE !
UN COMPLET SUR MESURE
c'est toujours mieux !

Notre travail vaut son prix
Coupe moderne ! Tissus de qualité
Toujours dernières nouveautés !

F. REPOND

MARCHAND-TAILLEUR **CHARMEY**

Tous les jeudis : au Café Fribourgeois, Bulle.

Cuisinière à gaz • SARINA •

L'appareil le plus économique
Le meilleur brûleur existant

Cuisinière en tôle lustrée, à 3 feux et 1 four **Fr. 90.-**

Cuisinière émaillée en blanc ou granité, à 3 feux et 1 four **Fr. 120.—**

Visitez notre stock à la fabrique, rue des Arsenaux 12, **FRIBOURG**

Fribourg

expose et vend les produits de son sol

Foire aux Provisions

Fribourg 3 au 14 octobre 1935

Il ne faut plus dormir sans couverture

Ne vous laissez pas surprendre par le froid, achetez sans tarder, aux meilleurs prix, **couvre-pieds, édredons, couvertures de laine piquée,** chez **Brugger,** le technicien de la literie.

meubles-création
BRÜGGER
FRIBOURG Pont Zaehringen 109

OCCASION UNIQUE

A remettre tout de suite, à Lausanne, pour cause accident, 12260

bel atelier d'ébénisterie

avec machines, etc. Nombreux travaux en cours, ainsi que garantie pour l'avenir par exclusivité de la maison, sans concurrence. Petit loyer. Prix très intéressant. Faire offres à **Læderach, Borde, 15, Lausanne.**

Vente juridique

d'immeubles

Vu l'insuccès des premières enchères, l'Office des poursuites de la Gruyère vendra, **mardi 8 octobre 1935, dès 2 heures du jour,** dans une salle particulière de l'**Auberge de la Croix-Blanche, à LA ROCHE,** les immeubles suivants appartenant aux **enfants de Emile RISSE, feu Louis.**

Ier lot. — **LA HALLA,** art. 988, 989, 990, **fenil, pâturage et bois** de 2 ha. 65 a. 92 ca.

IIme lot. — **AU STALD, LE RAFFOUR,** art. 241, [illegible]7, 248, 249, 1174, 1105, 745, 7[illegible]6, 1170, 117[illegible] **habitation, grange, écurie, pont, ré** de 7 ha. 28 78 ca.

IIIme lot. — **EN LA FELLE,** art. 1192, 1193, 1194, **fenil, pâturage et bois** de 1 ha. 14 a. 84 ca.

Ces lots seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur. 35-169 B